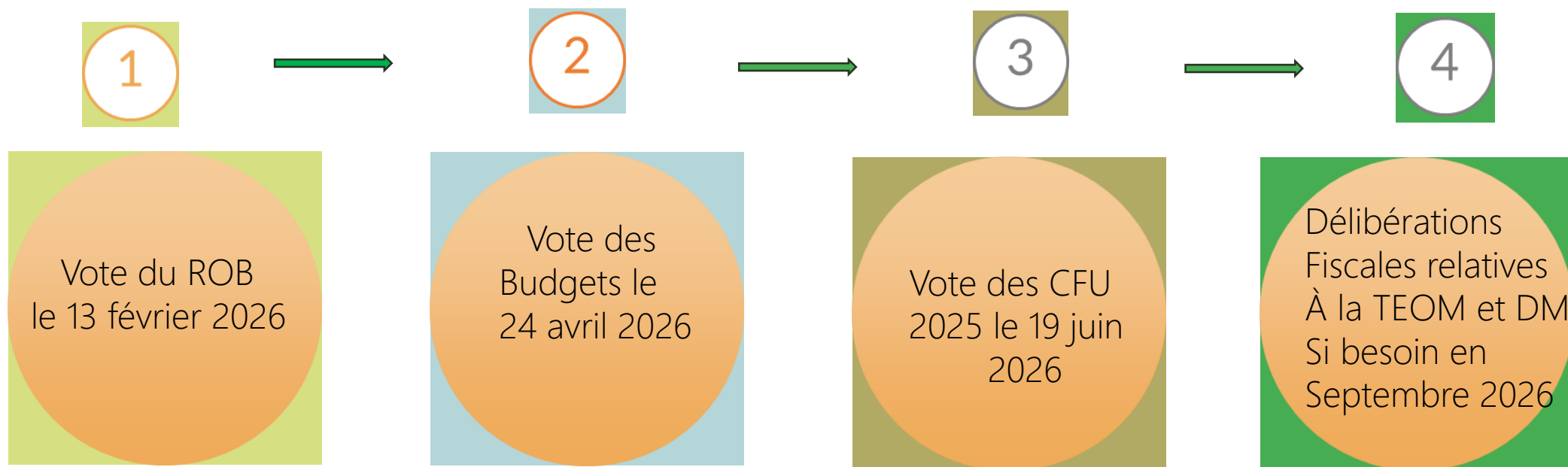


BUDGETS PRIMITIFS 2026

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



Calendrier Budgétaire 2026



Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, le budget primitif 2026 s'inscrit dans un contexte national caractérisé par de fortes incertitudes, tant sur le plan institutionnel que financier.

Compte tenu de ce contexte, le Budget Primitif 2026 est un budget construit avec prudence, tenant compte des données suivantes:

- Pas d'augmentation de la fraction de TVA
- Année blanche pour le FCTVA (2026 sera perçu en 2027) le taux de 16,404% reste inchangé
- Disparition de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)
- Revalorisation prudente des bases de la fiscalité directe locale
- Evolution encadrée des dépenses de fonctionnement
- Minoration des aides financières en investissement, s'inscrivant dans une logique d'économie de l'Etat



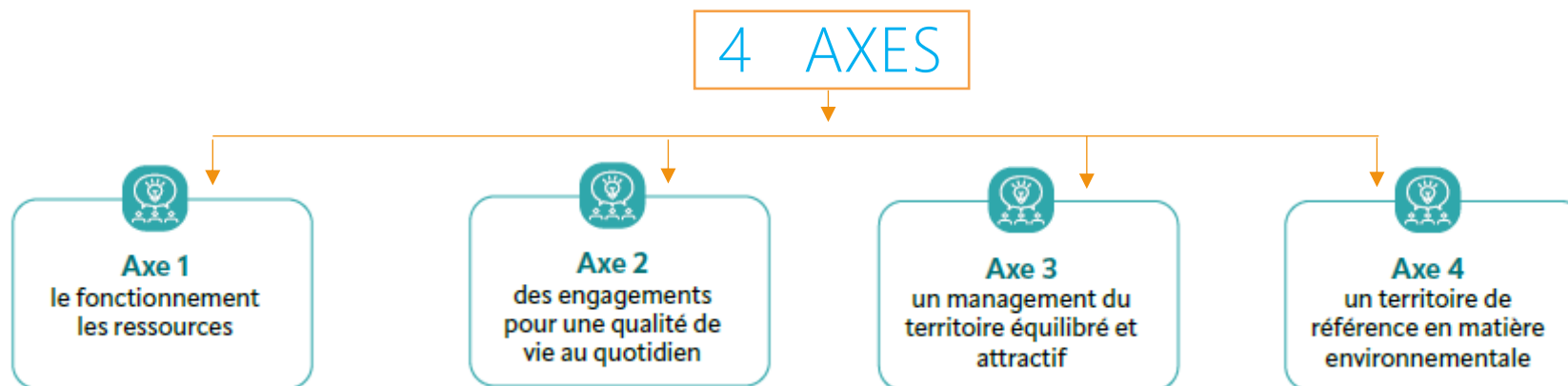
TERRITOIRE DE LA CAPV ET DE SES COMMUNES MEMBRES

COMPRENDRE UN TERRITOIRE PAR SES COMPETENCES



LES 12 BUDGETS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

- 1/ Budget Principal: autonomie financière avec certains services soumis à la TVA (crèches, piscine...)
- 2/ Budget Annexe « Photovoltaïque »: autonomie financière et non soumis à la TVA
- 3/ Budget Annexe « Transport »: sans autonomie financière et non soumis à la TVA
- 4/ Budget Annexe « ZAC Nicopolis »: sans autonomie financière et soumis à la TVA
- 5/ Budget Annexe « SPANC » : autonomie financière et non soumis à la TVA
- 6/ Budget Annexe « Eau Potable »: autonomie financière et soumis à la TVA
- 7/ Budget Annexe « Assainissement non Collectif »: autonomie financière et soumis à la TVA
- 8/ Budget Annexe « Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés »:
sans autonomie financière avec certains services soumis à TVA (cartons)
- 9/ Budget « CIAS »: autonomie financière et non soumis à la TVA
- 10/ Budget annexe au CIAS « ADJ »: sans autonomie financière et non soumis à la TVA
- 11/ Budget annexe zone d'activité « Les Ferrages 2 » en sommeil
- 12/ Budget annexe zone d'activité « Les Praderies 2 » en sommeil



DES PROJETS POUR TOUS, UNE PROVENCE VERTE QUI AVANCE



▶ L'Agglomération inscrit chaque année des crédits destinés à assurer la maintenance, la modernisation et la mise en conformité de son patrimoine. Ces dépenses couvrent à la fois les **études préalables et les travaux de rénovation** des bâtiments intercommunaux, indispensables pour garantir leur sécurité, leur fonctionnalité et leur adaptation aux besoins des services publics.

Parallèlement, des moyens financiers sont consacrés aux **voiries communautaires**, incluant les diagnostics techniques, la programmation des interventions, ainsi que les travaux d'entretien ou de réhabilitation nécessaires pour maintenir un réseau routier fiable et sécurisé.

Ces investissements intègrent également **l'entretien des espaces verts**, essentiel pour préserver la qualité du cadre de vie, ainsi que le **renouvellement et la maintenance du parc de véhicules**, afin d'assurer la continuité des missions opérationnelles de l'Agglomération dans des conditions optimales de performance et de sécurité.

▶ Rénovation énergétique de bâtiments communautaires dans le cadre du décret tertiaire :

L'application du dispositif Éco Énergie Tertiaire (EET) impose à la CAPV une trajectoire de réduction progressive des consommations énergétiques sur 12 bâtiments communautaires. Cette obligation réglementaire se traduit par une **programmation pluriannuelle d'investissements** visant à atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, 2040 et 2050.

Pour structurer cette démarche, plusieurs étapes budgétairement déterminantes ont été engagées :

- **Audits énergétiques** réalisés en 2024, financés sur le budget d'études,
- **Schéma directeur patrimonial** élaboré au 3e trimestre 2024, permettant de prioriser les investissements,
- **Marché de maîtrise d'œuvre et études techniques** programmés d'octobre 2024 à octobre 2025,
- **Travaux d'amélioration énergétique** à engager à partir de novembre 2025 dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement.

Les dépenses à prévoir concerneront notamment :

- L'installation d'équipements techniques performants (chauffage, ventilation, éclairage, régulation),
- L'amélioration de l'enveloppe des bâtiments (isolation, menuiseries, protections solaires),
- L'adaptation des locaux pour réduire les consommations,
- Le développement du **photovoltaïque** en toiture ou en ombrières pour valoriser les gisements énergétiques disponibles.

Cette trajectoire implique une **montée en charge progressive des crédits d'investissement**, calibrée en fonction des priorités identifiées dans le schéma directeur. Elle vise à réduire durablement les dépenses de fonctionnement liées à l'énergie, tout en sécurisant la conformité réglementaire de la collectivité.



► Construction d'un hôtel de l'Agglomération :

La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) projette la réalisation d'un hôtel d'agglomération destiné à regrouper l'ensemble de ses services aujourd'hui répartis sur plusieurs sites à Brignoles, dont certains présentent un état de vétusté avancé ou consistent en des installations modulaires obsolètes.

L'édification de cet équipement structurant est envisagée sur les fonciers disponibles appartenant à la CAPV, situés dans le quartier de Paris. À l'échelle de ce périmètre, des études de faisabilité, d'urbanisme opérationnel et d'impact environnemental seront engagées. Elles devront intégrer la programmation globale du secteur, incluant notamment l'implantation du Centre Départemental de l'Enfance, la création d'un palais des congrès ainsi que la stratégie de commercialisation des parcelles résiduelles

► Installation de services administratifs sur le siège de la CAPV :

Création d'un parking, et installation de nouveaux Algeco, en attendant la construction de l'hôtel de l'Agglomération.

► Elaboration d'un nouveau schéma immobilier structurant, s'appuyant sur son patrimoine actuel, pour définir de manière prospective les besoins immobiliers liés à l'exercice de ses compétences et aux ambitions de son projet de territoire.

► Rénovation des locaux de l'antenne de Saint-Maximin :

La CAPV dispose d'une antenne locale à Saint Maximin offrant plusieurs services publics de proximité pour les habitants de la zone ouest. L'installation de ces services dans de nouveaux locaux en mars 2023 a conduit l'Agglomération à envisager une réhabilitation plus large, incluant les espaces encore inoccupés, afin d'élargir l'offre de services.

Le projet prévoit le **réaménagement de l'aile nord et d'une partie du premier étage** pour créer de nouveaux espaces de travail, améliorer l'accueil des services administratifs et renforcer la **performance énergétique** du bâtiment. Un aménagement extérieur est également programmé sur la partie ouest de la parcelle.

L'antenne regroupe plusieurs services de la CAPV (Habitat, France Services, Point Justice, transports, SPANC, santé et accès aux soins, CLIC) ainsi que des services extérieurs tels que les permanences juridiques et la Mission locale.

► Aménagement d'une salle de conseil – Aquavabre R+1 :



La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) souhaite améliorer son fonctionnement en disposant de ses propres espaces pour organiser conseils communautaires, réunions de pôles, de direction et de services. Aujourd'hui, elle dépend des salles mises à disposition par la commune de Brignoles.

Par ailleurs, la CAPV doit pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les événements majeurs du territoire, notamment la Foire de Brignoles et les conférences du club des entrepreneurs.

Pour répondre à ces besoins, la CAPV envisage d'aménager un local brut de 200 m² situé au premier étage du complexe Aquavabre, ainsi qu'un toit terrasse de 100 m². Le projet consiste à créer une salle de réunion modulable et un espace de convivialité avec terrasse, utilisables indépendamment du fonctionnement du complexe aquatique.

PETITE ENFANCE

Depuis le 1er janvier 2025, la CAPV est **autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant** dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE). À ce titre, elle doit recenser les besoins, informer les familles, planifier le développement de l'offre d'accueil et garantir la qualité des modes d'accueil.

➡ Développer l'offre d'accueil

Un diagnostic territorial est en cours pour définir un schéma pluriannuel de développement. En 2025, l'offre est passée de **689 à 691 places**, avec l'extension d'une micro-crèche. Le territoire compte **28 structures** : 6 en régie, 19 en DSP (Odel Var et Maison de l'Enfance) et 3 associatives. Les RPE poursuivent la promotion du métier d'assistante maternelle.

Pour 2026 les actions sont les suivantes :

Lancement de la construction de la crèche du Val (+8 places).

Étude de faisabilité pour l'extension ou la création de nouveaux bâtiments : crèche de La Roquebrussanne et de Rocbaron (secteur ouest de la CAPV).

Préparation d'une nouvelle DSP pour 2027.

Promotion renforcée de l'accueil individuel.



➡ Garantir la qualité d'accueil

La CAPV poursuit la remise à niveau des équipements (menuiseries, toiture, peinture, chauffage, acoustique). Un **audit bâtimentaire complet** a été réalisé pour répondre à la réglementation NORMA (entrée en vigueur en septembre 2026). 19 structures sont désormais équipées de **balises d'alerte intrusion**.

Les équipes sont accompagnées dans la mise en œuvre de la **charte nationale d'accueil du jeune enfant**. Des projets culturels et éducatifs ont été développés (album jeunesse, pass'culture, ateliers d'éveil musical).

Pour ce faire, il convient :

D'effectuer des travaux de mise aux normes NORMA selon un planning priorisé.

D'Équiper les 12 structures restantes en balises d'alerte.

Finalisation du projet culturel inter-crèches et organisation de sorties culturelles.



➡ Accompagner la parentalité

La CAPV soutient des lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) et développe des actions de prévention. Pour information en 2025 : soutien au LAEP « L'Appart' des familles », le déploiement du programme « **Devenir Parents** » sur trois sites, avec un financement ARS de 30 000 € et l'installation de la Maison des Petits dans un nouveau local en quartier prioritaire.

Pour 2026 les objectifs sont les suivants :

- Poursuite de deux parcours « Devenir Parents ».
- Lancement de la construction de la Nouvelle Maison des Petits à Brignoles.
- Organisation de la 11^e Journée de la Petite Enfance
- Projet « Art et culture » au sein des crèches en régie, avec l'écriture d'un album pour la petite enfance.
- Conception d'un « chéquier culture »
- Sorties culturelles au sein des musées de l'agglomération.
- Etudes pour un changement de logiciel dédié à la petite enfance en 2027 avec une harmonisation (si possible) avec les différents délégataires, aujourd'hui le logiciel utilisé n'est plus adapté et obsolète.

SPORT



Le Marathon de la Provence Verte s'impose désormais comme un rendez-vous sportif majeur du territoire, contribuant pleinement au rayonnement de l'agglomération et à la promotion d'une pratique sportive accessible à tous. Événement fédérateur, il met en valeur la richesse paysagère et patrimoniale de la Provence Verte tout en encourageant la pratique régulière de l'activité physique, facteur essentiel de santé publique et de cohésion sociale.

À travers cette manifestation d'envergure, l'Agglomération affirme son engagement en faveur du sport pour tous, du développement des mobilités douces et de la valorisation de son cadre de vie. Le marathon constitue ainsi un vecteur fort d'attractivité, de dynamisme territorial et de promotion des valeurs sportives qui rassemblent habitants, associations et visiteurs autour d'un même événement.

L'Agglomération poursuit activement la promotion des activités aquatiques, dont les bénéfices en matière de santé physique et mentale ainsi que de cohésion sociale sont largement reconnus. Elle confirme également son engagement en faveur du sport scolaire en soutenant l'acquisition des compétences fondamentales, notamment l'apprentissage du savoir-nager, grâce à l'équipement « Aquavabre », dont elle assure la maintenance générale.

Aquavabre : fréquentation totale 2025 : 130 495 entrées (-6,32% par rapport à 2024 – 139 298 entrées)

Nombre d'entrées scolaires 2025 : 25 339 (+3,55% par rapport à 2024 – 24 469 entrées)

Sans oublier la poursuite des études relatives aux futurs centres aquatiques, indispensables pour en garantir la pertinence, la soutenabilité et la performance. Dans un contexte où la ressource en eau devient de plus en plus rare et stratégique, ces études permettent d'anticiper les contraintes environnementales, d'intégrer des solutions techniques innovantes et de concevoir des équipements exemplaires en matière de sobriété hydrique et énergétique. Elles constituent ainsi une étape essentielle pour assurer la viabilité à long terme de ces infrastructures, tout en répondant aux besoins du territoire et aux exigences croissantes de gestion durable des ressources.



CULTURE

Les équipements culturels — musées, conservatoires, lieux de diffusion — jouent un rôle essentiel dans l'éducation, l'ouverture culturelle et l'attractivité du territoire. L'agglomération investit chaque année dans leur entretien, leur modernisation et la restauration des œuvres.

Sa politique culturelle vise à proposer une offre artistique exigeante et diversifiée, à soutenir la création et l'enseignement, et à garantir un accès large à la culture grâce à un maillage de proximité et à des actions en direction des publics éloignés. Elle intègre également les enjeux environnementaux.

Ces orientations s'inscrivent dans les priorités des élus : valorisation du patrimoine, développement culturel et numérique, tourisme durable, dynamisation de la vie locale et renforcement de l'attachement des habitants à leur cadre de vie

Musée des Comtes de Provence

La réhabilitation de ce musée permettra de redonner une place centrale au Palais des Comtes de Provence inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Ce programme fait l'objet d'une démarche de mécénat financier afin d'associer les acteurs économiques locaux.

En 2026 :

- Choix du maître d'œuvre sur le jury de concours
- Poursuite du programme de restauration et d'enrichissement des collections
- Programmation en partie « hors les murs »
- Poursuite des actions en lien avec le mécénat

Musée des Gueules Rouges

Les objectifs 2026 :



- Maintenir l'attractivité du musée pour les familles en proposant une deux expositions temporaires et une fréquence soutenue de manifestations événementielles inscrites pour certaines d'entre elles dans l'événementiel national,
- Maintenir le riche programme d'action d'EAC en partenariat avec les écoles
- Lancement d'une campagne de restauration des engins
- Amorcer la refonte du Musée à horizon 2028 en adoptant le nouveau projet scientifique et culturel et le programme intégrant les éléments muséographiques.

❖ 2 expositions :

- Exposition vestiges mai 2026-2027
- Exposition Visages d'Hilario Isola jusqu'en avril 2026

Centre d'Art Contemporain de Châteauvert (CACC)

Les objectifs 2026 :

Proposer une programmation ambitieuse à destination du public le plus large possible et avec une visibilité nationale, voire internationale.

- 2 expositions temporaires
- **Résidences d'artistes** (soutenues par la DRAC et Région Sud), elles intègrent des démarches fondées sur le réemploi de matériaux, l'ancrage territorial et la sobriété.
- **Méditation, itinérance et EAC** : En s'appuyant sur les médiathèques, les écoles et le tissu associatif, le CACC poursuit une démarche de sensibilisation active. Les ateliers et projets hors-les-murs sont conçus pour encourager le réemploi d'outils pédagogiques, la prévention des risques environnementaux et une approche éducative valorisant la nature comme ressource commune. Des expositions temporaires de certains de ces projets sont proposées au 1er étage du CACC.
- **Jardins de sculptures, attractivité, événementiels** : Jardin de sculptures : la restauration des œuvres s'inscrit dans une logique de gestion durable des espaces naturels et sylvicoles. Le travail de signalétique, pensé pour une meilleure circulation, accompagne la protection de la biodiversité et exclut les zones sensibles (ripisylve, berges).



Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte

Le CIPV un lieu où se croisent apprentissage, création, diffusion et accompagnement des pratiques artistiques, avec pour 2026 comme objectifs, la mise en œuvre du nouveau Projet d'Établissement (2026-2031), un travail sur les partenariats, notamment avec le festival de musique de Toulon et le festival « Présence Compositrice » sans oublier le maintien du festival « Le Caméléon ».

5 axes sont définis, avec une priorité sur 2026 liée à la gouvernance et au suivi des élèves :

Axe 1 : Amélioration de l'organisation pédagogique et du suivi des élèves

Axe 2 : Programmation

Axe 3 : Gouvernance densifiée, unifiée et efficace

Axe 4 : Education artistique et culturelle

Axe 5 : Communication et rayonnement territorial



Le CIPV soutient aussi la création (résidences d'artistes) et les résidences EAC (Education Artistique et Culturelles) avec la poursuite des projets sur le temps scolaire.



Le Réseau des médiathèques

Le réseau de médiathèques permet de disposer d'une offre importante d'ouvrages en proximité. L'objectif étant de rapprocher la lecture publique des habitants.

Réunissant 16 médiathèques (Bras, Brignoles, Carcès, Cotignac, Entrecasteaux, La Roquebrussanne, Le Val, Méounes-les-Montrieux, Montfort sur Argens, Nans les Pins, Néoules, Pourcieux, Pourrières, Rocbaron, Saint Maximin la Sainte Baume, Tourves) le réseau vient compléter une offre documentaire riche par une offre numérique accessible à tous les abonnés depuis le portail du réseau des médiathèques. En 2026, trois axes à poursuivre par rapport aux années précédentes :

Action 1 : Programmation intercommunale annuelle

Il s'agit par cette action de présenter par le biais d'une plaquette, l'ensemble de l'offre culturelle proposée aux médiathèques par l'Agglomération en lien avec les différentes équipes communales et les partenaires du contrat territoire lecture.

Action 2 : Intégration nouvelles communes

Action 3 : Formation Réseau des médiathèques

Priorité est mise en 2026 sur la formation à l'élaboration d'un Projet culturel Scientifique, Educatif et Social préconisé par la loi Robert de décembre 2021.

HABITAT / SANTE / SOCIAL

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Provence Verte constitue la feuille de route pour développer une offre de logements de qualité, accessible à tous et contribuant à l'attractivité de l'agglomération. Adopté en 2020 pour six ans et prorogé jusqu'en 2028, il fixe un cadre d'action partagé par l'ensemble des communes membres.

Depuis le 1er janvier 2026, la Communauté d'Agglomération exerce la **délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre**.

Ce transfert vient renforcer la gouvernance locale de la politique de l'habitat et permettra un lien plus direct avec les communes, les habitants et les partenaires, notamment les bailleurs sociaux.

Les objectifs pour 2026 sont les suivants :

- Améliorer le parcours résidentiel des ménages et territoires, en soutenant le développement d'une offre de logements abordables
- Accompagner la politique du peuplement à travers la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)
- Apporter des réponses aux besoins des publics spécifiques. L'association « Saint-Nabor » délégataire de service public est en charge de la gestion de l'aire d'accueil et de petit passage de Brignoles.
- Améliorer le parc de logements existants.
- Une politique de ville permettant d'améliorer les conditions de vie des citoyens particulièrement fragiles.
- Un maillage cohérent du territoire pour une réponse de proximité à l'accès aux droits des usagers (point-justice intercommunal et espaces « France services »).
- Une coordination et mise en œuvre du Conseil Intercommunal de Sécurité, de Prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPD-R).

Et la CAPV poursuivra en 2026 le développement de sa **politique locale de santé** autour du CLS et du CISM, en y intégrant de nouveaux projets comme le programme IMPACT et l'AMI SPORT ACT. L'objectif est de renforcer la proximité, la prévention et la réduction des inégalités d'accès à la santé.

Les actions dans ce domaine se structureront autour de quatre axes :

- **Renforcer l'offre de soins**, notamment via des dispositifs d'aller-vers et une étude pour une MAS dédiée à l'autisme.
- **Soutenir la santé des jeunes et des parents**, avec un focus sur le programme IMPACT et les partenariats santé-jeunesse.
- **Améliorer la santé mentale**, en poursuivant les formations, les actions du CISM et les SISM.
- **Promouvoir un environnement favorable à la santé**.

Définition acronyme :

CISPD R = Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

CLS = Contrat Local de Santé

CISM = Conseil Intercommunal de Santé Mentale

IMPACT = dispositif de lutte contre l'obésité infantine

AMI SPORT ACT = Appel à Manifestation d'Intérêt Sport Act



► Tourisme

Dans un contexte touristique fragilisé (concurrence, baisse du pouvoir d'achat, enjeux climatiques), l'Agglomération poursuit en 2026 une stratégie visant à développer un tourisme plus durable, mieux réparti dans l'année et davantage ancré dans l'identité locale.

Trois enjeux majeurs structurent la politique touristique :

- 1. Étaler la fréquentation sur l'année**
Développer des activités hors saison, adapter la communication pour encourager les visites en dehors de l'été et surveiller les risques de surfréquentation sur les sites sensibles.
- 2. Allonger la durée des séjours**
Renforcer l'offre d'hébergements adaptés, attirer des projets innovants et promouvoir des activités permettant d'inciter les visiteurs à rester plus longtemps.
- 3. Encourager la consommation locale**
Valoriser les métiers d'art, les produits du terroir, l'œnotourisme et une identité culinaire forte afin de proposer une expérience authentique et durable.

Objectif 2026 :

- Construction de la stratégie tourisme

ATTRACTIVITE - TOURISME FORET - ECONOMIE



► Forêt

L'année 2026 constitue une année pleinement opérationnelle pour la politique forestière de l'Agglomération Provence verte.

Le service Forêt engage la réalisation des travaux inscrits aux programmes DFCI 2023 et 2024, avec pour objectif de renforcer durablement la protection des massifs forestiers et la sécurité des personnes et des biens.

À ce titre, les actions suivantes seront conduites :

- la reprise de près de 38 kilomètres de bandes de roulement, afin de garantir l'accessibilité des pistes DFCI pour les services de secours et les gestionnaires forestiers ;
- le traitement de 65 hectares de débroussaillage, contribuant à la réduction de la vulnérabilité des massifs face au risque incendie ;
- la réfection et la mise aux normes de 10 citernes DFCI, ainsi que l'amélioration des équipements de fermeture et de signalisation sur les 11 pistes concernées.

Ces travaux traduisent l'engagement constant de l'Agglomération en faveur d'une gestion active, préventive et structurée du risque feu de forêt.

Face à une conjoncture agricole particulièrement tendue (crise viticole, pression sur la ressource en eau, raréfaction du foncier, nécessaire transition des modèles de production), l'Agglomération Provence Verte fait le choix, en 2026, d'une politique agricole résolument opérationnelle, fondée sur des actions concrètes, visibles et directement utiles aux exploitants et aux communes.

En lieu et place d'enjeux généraux, la politique agricole 2026 s'articule autour des actions phares suivantes :

1. Développer les infrastructures hydroagricoles du territoire

L'Agglomération engage et poursuit le déploiement et la sécurisation des infrastructures hydroagricoles du territoire à travers 4 opérations. Cette action vise à répondre efficacement aux besoins en eau, à renforcer la résilience des exploitations face au changement climatique et à consolider les capacités de production locales.

2. Accompagner la structuration foncière et l'installation agricole :

En 2026, l'Agglomération renforce son intervention sur le foncier agricole par :

- l'identification et la préservation des terres à vocation agricole,
- l'accompagnement des projets d'installation et de transmission,
- un appui particulier aux nouvelles exploitations orientées vers des productions durables et locales.

Ces actions visent à maintenir une agriculture active, à favoriser le renouvellement des générations et à sécuriser l'avenir productif du territoire.

3. Déployer opérationnellement le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Après une phase de structuration du plan d'actions deuxième génération, 2026 est l'année du déploiement concret du PAT. L'Agglomération concentre son action sur :

- le soutien aux filières locales nourricières (maraîchage, élevage, diversification),
- le développement des débouchés locaux, notamment vers la restauration collective,
- l'accompagnement des communes et des établissements dans l'atteinte des objectifs de la loi EGalim,
- la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des productions locales.

Le PAT devient ainsi un outil opérationnel au service de l'économie agricole locale et de l'accès de tous à une alimentation de qualité.

4. Relier production locale, transformation et consommation

L'Agglomération agit pour renforcer les circuits de proximité en soutenant :

- les projets de transformation locale des produits agricoles,
- les outils de commercialisation de proximité et de vente directe,
- la mise en relation des producteurs avec l'ensemble des acteurs de la distribution locale, y compris les grandes surfaces.



Développement économique – emploi/formation – mécénat – partenariat et innovation

La CAPV développe une stratégie économique intégrée qui combine développement économique, emploi-formation, innovation et mécénat pour renforcer l'attractivité du territoire dans un contexte de transition écologique et de raréfaction du foncier.

Sept enjeux structurent cette politique :

1. Consolider l'ancrage des entreprises locales.
2. Gérer le foncier de manière économe et requalifier les zones d'activités.
3. Accompagner la transition écologique et les nouveaux modèles économiques.
4. Adapter les compétences et la formation aux besoins des entreprises.
5. Renforcer la gouvernance et les partenariats, notamment via le mécénat.
6. Soutenir les TPE-PME et commerces.
7. Valoriser le patrimoine et l'identité locale comme leviers d'attractivité.

Aménagement de salle de formation « CUB » - En lien avec l'Université de Toulon, déjà engagée sur des projets en œnotourisme et en langues, ces espaces permettront d'élargir l'offre d'enseignement supérieur. L'objectif est de renforcer les compétences des habitants et de mieux répondre aux besoins des entreprises locales, contribuant ainsi au développement économique du territoire.



Acquisition d'outils complémentaires à la **Réalité Virtuelle** - Le module VR permet d'apprendre les gestes essentiels de la vigne (taille, ébourgeonnage, suivi de la vigne jeune) sans risque pour les plantations et sans contrainte saisonnière, offrant une formation flexible et sécurisée.

Déjà équipé en matériel immersif, le service ambitionne désormais d'élargir ses outils et de diversifier les contenus pour toucher un public plus large. Des partenariats locaux sont en cours de construction, avec pour objectif de lancer prochainement les premières sessions de formation au sein de la technopole, dans un environnement innovant et interactif.

Zones d'activités économiques

Il convient d'actualiser les études de faisabilités techniques des aménagements des zones de Nicopolis et du Quartier de Paris, en intégrant les contraintes réglementaires récentes (loi ZAN) pour toutes prises de décisions sur l'aménagement.

Intégration des ZAE : La Communauté d'Agglomération Provence Verte engage un projet majeur visant à intégrer l'ensemble des Zones d'Activités Économiques (ZAE) de son territoire, conformément à sa compétence exclusive en la matière. L'objectif est de renforcer le développement économique en construisant une stratégie d'intégration cohérente, durable et appuyée sur un diagnostic complet. Le projet comprend :

- L'analyse juridique de chaque ZAE,
- L'évaluation des infrastructures et équipements,
- L'étude de la fiscalité et des contributions économiques,
- L'analyse de la rentabilité actuelle et future,
- La définition d'une stratégie d'intégration avec recommandations, plan d'action, indicateurs et calendrier,
- La construction d'une méthodologie opérationnelle pour piloter l'intégration.

Mise à jour et création de la signalétique directionnelle et totems pour les zones d'activités économiques :

La CAPV engage un projet stratégique de modernisation de la signalétique directionnelle et des totems dans ses zones d'activités économiques. Cette démarche vise à améliorer la visibilité, l'orientation et l'attractivité du territoire, tout en offrant un environnement plus lisible et cohérent pour les entreprises, les visiteurs et les habitants.

La signalétique actuelle souffrant d'un manque d'homogénéité, d'obsolescence et d'une faible cohérence entre les ZAE, la modernisation permettra de faciliter la navigation, renforcer l'image des zones d'activités et mieux valoriser les entreprises implantées. Le projet répond également à des obligations réglementaires, notamment la mise en conformité avec les règles locales de publicité et la suppression des préenseignes illégales.

Cette opération s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des ZAE, avec l'élaboration d'une charte signalétique commune. Elle comprend plusieurs étapes : diagnostic de l'existant, définition d'un schéma directeur, conception de la nouvelle signalétique, préparation des pièces techniques et financières, puis accompagnement de la collectivité dans la mise en œuvre.

L'objectif final est de doter la Provence Verte d'une signalétique moderne, harmonisée et efficace, contribuant à l'attractivité économique et à la qualité du cadre de vie.

GRAND CYCLE DE L'EAU

Garantir l'accès à une eau potable de qualité, assurer le traitement efficace des eaux usées et maîtriser la gestion des eaux pluviales constituent des missions essentielles pour la sécurité, la santé publique et le bien-être quotidien des habitants. Ces services, souvent invisibles mais indispensables, reposent sur un ensemble d'actions techniques, réglementaires et opérationnelles menées en continu afin d'assurer la fiabilité des réseaux, la protection de la ressource et la résilience du territoire face aux aléas climatiques.

Dans un contexte marqué par la raréfaction de la ressource, l'augmentation des épisodes de sécheresse, le vieillissement des infrastructures et l'exigence croissante de qualité sanitaire, l'Agglomération doit maintenir un haut niveau d'investissement et de vigilance.

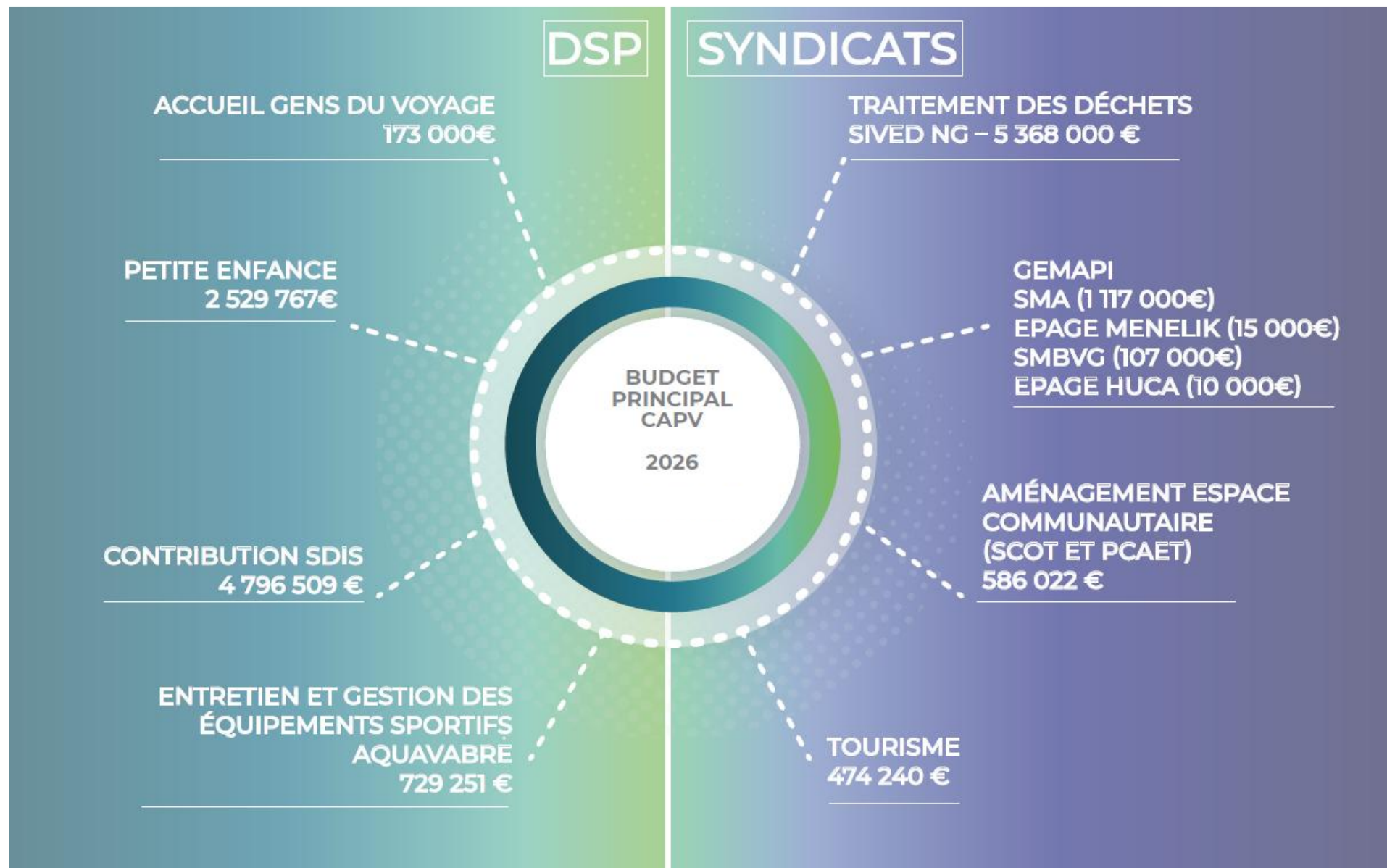
L'objectif est double : garantir un approvisionnement en eau potable sûr et durable, et assurer un traitement performant des eaux usées pour préserver les milieux naturels et la santé des populations.

Parallèlement, la gestion du pluvial occupe une place stratégique. Elle permet de limiter les risques d'inondation, de protéger les biens et les personnes, et de contribuer à l'équilibre global du cycle de l'eau. L'ensemble de ces actions forme un continuum indispensable, mobilisant quotidiennement les services pour offrir aux usagers un accès fiable à l'eau, tout en anticipant les défis environnementaux et sanitaires de demain.

Le grand cycle de l'eau regroupe la gestion :

- de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - transférée à 4 syndicats qui interviennent dans le périmètre géographique de la CAPV (SMA / Syndicat Mixte de l'Argens + EPAGE MENELIK / (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux MENELIK) + EPAGE HuCA - (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Huveaune – Côtiers- Aygalades) + SMBVG (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau)
- des eaux pluviales urbaines: entre 2020 et 2023, des conventions de gestion, sans impact financier ont été mises en place. Parallèlement, un recensement des ouvrages ainsi que des études organisationnelles et des évaluations financières ont été réalisées. Ce travail a abouti à la validation de l'emprise géographique de la compétence, des ouvrages concernés, des coûts et moyens nécessaires ainsi que des objectifs à atteindre. Depuis 2024, une convention régit la gestion de l'EPU, et prévoit des fonds de concours pour les investissements.
- de l'assainissement collectif (budget annexe)
- de l'assainissement non collectif (budget annexe)
- de l'eau potable. (budget annexe)

Les flux financiers avec les satellites 2026



BUDGET PRINCIPAL CAPV

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



Les résultats financiers 2025 de la CAPV

CFU 2025 - BUDGET PRINCIPAL CAPV					
	Résultats 2024 reportés après affectation	Mouvements dépenses 2025	Mouvements recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
INVESTISSEMENT	-4 637 463,90	9 456 037,88	10 798 139,63	1 342 101,75	-3 295 362,15
FONCTIONNEMENT	13 001 903,79	76 518 848,69	81 123 377,27	4 604 528,58	17 606 432,37
TOTAL	8 364 439,89	85 974 886,57	91 921 516,90	5 946 630,33	14 311 070,22

Affectation et reports 2026					
RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
1 128 143,35	4 434 251,55	3 306 108,20	10 746,05		-3 295 362,15
			17 606 432,37		17 606 432,37
1 128 143,35	4 434 251,55	3 306 108,20	17 617 178,42	0,00	14 311 070,22

Grands équilibres de la section de fonctionnement 2026



Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 Charges à caractère général	6 482 072,80	4 320 471,63	6 324 557,35
012 Charges de personnel et frais assimilés	18 396 295,82	17 019 456,92	19 423 207,50
014 Atténuations de produits	11 918 700,00	11 615 784,83	11 933 187,00
023 Virement à la section d'investissement	8 722 258,65	0,00	12 649 714,96
042 Opérations ordre transf. entre sections	4 000 000,00	3 487 338,75	4 000 000,00
65 Autres charges de gestion courante	41 162 588,88	39 752 773,87	41 607 860,00
66 Charges financières	465 000,00	317 043,64	389 616,56
67 Charges spécifiques	30 500,00	170,00	20 700,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations	180 000,00	30 000,00	180 000,00
Total Dépenses	91 357 416,15	76 543 039,64	96 528 843,37
Fonctionnement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 Résultat de fonctionnement reporté	13 001 903,79	0,00	17 606 432,37
013 Atténuations de charges	350 000,00	549 625,18	400 000,00
042 Opérations ordre transf. entre sections	350 000,00	346 057,80	400 000,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	5 254 261,44	4 887 669,64	4 920 173,00
73 Impôts et taxes	20 494 991,00	20 579 923,00	20 631 220,00
731 Fiscalité locale	41 448 172,00	42 158 151,65	41 394 677,00
74 Dotations et participations	9 751 537,92	11 762 476,17	10 581 708,00
75 Autres produits de gestion courante	706 550,00	839 664,89	594 633,00
Total Recettes	91 357 416,15	81 123 568,33	96 528 843,37

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement (dépenses) : 96,5 M€



Agglomération
PROVENCE VERTE

- ✓ Chapitre 011 - Charges à caractère général : 6,3 M€ Chapitre 012 - Charges de personnel : 19,4 M€
- ✓ Chapitre 014 - Atténuations de produits : 11,9 M€ (1,2 M€ de DSC + 990 600 € de FNGIR + 9 M€ pour les AC + 150 000 € pour remboursement éventuellement sur la fiscalité + 252 000 € pour le remboursement de la TDS au Département : 52 000 € et la Région : 200 000 €)
- ✓ Chapitre 023 – Virement à la section d’investissement : 12,6 M€
- ✓ Chapitre 042 – Op ordre entre sections : 4 M €
- ✓ Chapitre 66 – Charges financières : 389 616,56 € - intérêts et ICNE dette
- ✓ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 41,6 M€ soit :
 - Reversement TEOM BA « collecte des déchets ménagers et assimilés » : 17 106 066 €
 - Subvention d’équilibre BA « Transports de personnes » : 6 054 155,56 €
 - Subvention d’équilibre CIAS : 100 365,90 €
- ✓ Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 20 700 € titres annulés sur exercice antérieurs
- ✓ Chapitre 68 – Provisions : 180 000 € / MHP – provision pour indemnités d’éviction

FOCUS SUR LE CHAPITRE 65

✓ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 41,6 M€ - Indemnités élus : 500 000 € + Cotisations élus et formations = 198 495,54 € + créances en non valeur : 14 000 €

Autres contributions :

65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	52 543,00	ADHESION AUDAT
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	6 000,00	SPL INGENIERIE
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	1 300,00	ADHESION TERRITOIRE D'ENERGIE VAE-SYMIELEC
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	750,00	ADHESION RESAH
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	15 000,00	EPAGE MENELIK (ex SABA) : 15 000 de cotisation (statutaire). Mail MENELIK du 30/09/2025
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	10 000,00	EPAGE HUCA (ex SMBVH) : 10 000 € de cotisation (statutaire).
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	5 297 548,00	REVERST SIVED
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	750 000,00	SMA
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	107 000,00	SMBVG : 107 000 € (prospective 2025-2029) (mail SMBVG du 30/09/2025)
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	586 022,00	SMPPV
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	35 000,00	
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	605 190,00	reversement des recettes à l'OIT
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	4 796 509,00	SDIS
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	474 240,00	subvention OTI participation
6561	ORGANISMES DE REGROUPEMENT	40 000,00	PNR Sainte Baume 40 000 €
65733	DEPARTEMENTS	1 200,00	ODH (Observatoire de l'Habitat)
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP	60 000,00	25 000 € Maisons France Services Garéoult 25 000 € MFS de Cotignac 10 000€ de bonification ruralité
657348	AUTRES COMMUNES	10 000,00	
	Total Contributions	12 848 302,00	

Reversement TEOM BA « collecte des déchets ménagers et assimilés » : 17 106 066 €

Subvention d'équilibre BA « Transports de personnes » : 6 054 155,56 €

Subvention d'équilibre CIAS : 100 365,90 €

Autres contributions du Chapitre 65 (suite)

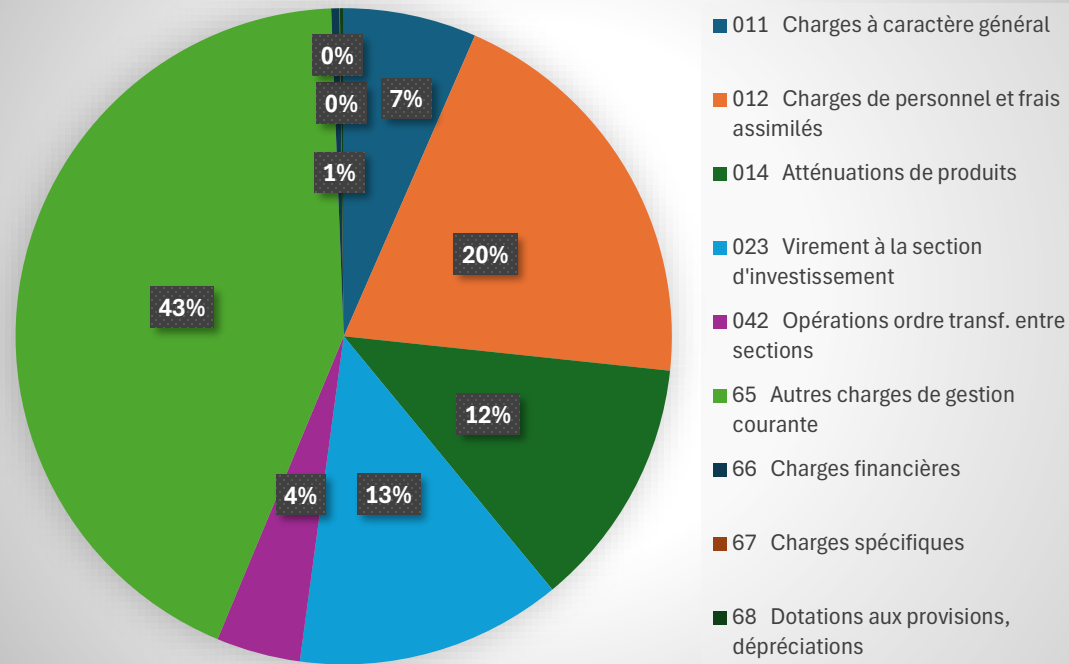
657382	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	80 000,00	Convention Chambre Agriculture
657382	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	10 000,00	Université de Toulon (convention de reversement concernant l'appel à projet) dernière tranche
657382	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	330 000,00	Subvention mission Locale
657382	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	19 000,00	Convention CNPF
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	30 000,00	Provision pour commune si besoin
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	17 000,00	Subvention secteur agriculture
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	30 000,00	MSS UFO3S et PETIT CAMION 15 000€ + Promo soins Itinérant 5 000€ + autres dispositifs
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	120 000,00	Subvention secteur culturel
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	729 251,00	DSP Aquavabre
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	160 017,00	INITIATIVE VAR : 40 017 € - Foire de Brignoles : 110 000 €
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	2 528 117,00	DSP petites enfance
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	173 000,00	DSP Gestion Aire d'Accueil des Gens du Voyage 3ème Année
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	10 000,00	7 000 € Intervenant Social en Gendarmerie + Participation actions partenaires CISPD
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	60 000,00	Appel à Projets 2026 + sub PRE CCAS Brignoles
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 050,00	1 2 3 PARTEZ engagement PV24-00008R dégage déc.2025, car déjà rattaché en 2024
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	750,00	crédit réservé: APP 2023 BOURSE AU BAFA
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	50 000,00	Marathon Var Provence Verte
65748	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	20 000,00	subvention associations
65811	DROITS D UTILISATION ; INFORMATIQUE EN NUAGE	1 000,00	Abonnement DT/DICT
65811	DROITS D UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	34 010,00	Office 365 Business Basic : 14 880 € - licence avec office - VADECLOUD solution antspam Teamviewer : 2 000 € (logiciel acces a distance)
65811	DROITS D UTILISATION ; INFORMATIQUE EN NUAGE	2 500,00	Abonnement plateforme Dematis + stockage des procédures
65818	AUTRES	5 000,00	
6583	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	2 000,00	
65888	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00	
65888	AUTRES	250 000,00	
65888	AUTRES	1 650,00	Reversement AVIP aux délégataires (cf mail Sophie du 26/11/2025)
65888	AUTRES	6 330,00	ANNULATION CAUTION (30 € SUR 2022) ET 6 300 € (LUTHIER 2014) NON RECUPERABLE
65888	AUTRES	15 800,00	Somme à provisionner pour les condamnations aux frais irrépétibles (contentieux en cours)
	Total Subventions et autres	4 786 475,00	

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement (recettes) : 96,5 M€

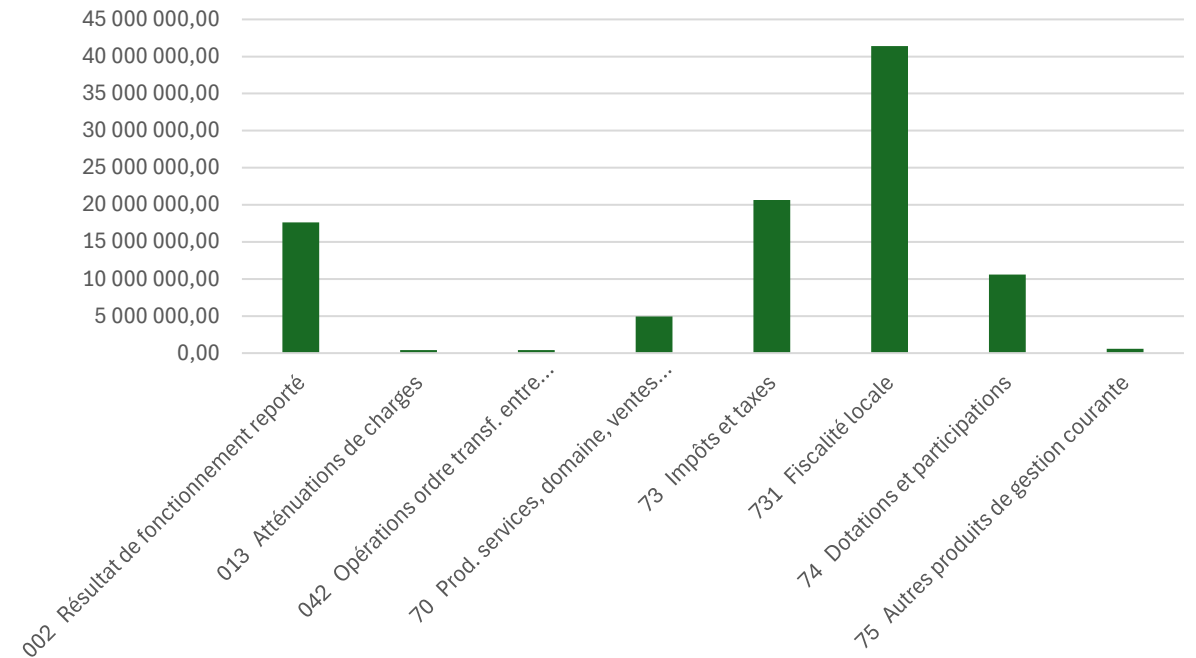
- ✓ Chapitre 002 Résultat reporté de fonctionnement : 17 606 432,37 € (en 2025 : 13 001 903,79 €)
- ✓ Chapitre 013 – atténuation des charges : 400 000 € (remboursement maladie + remb mise à disposition/détachements / tickets restaurant)
- ✓ Chapitre 042 – Opérations ordre entre section : 400 000 €
- ✓ Chapitre 70 – Produits de service/domaines/ventes : 4,9 M€ Chapitre 73 – Impôts et taxes : 4,9M€
 - 16 568 709 € = fraction de TVA / état 1259 (réalisé 2025 = 16 418 711 €)
 - 3 735 525 € = Fraction de compensation de la CVAE – prospective finances active – baisse attendue (3 749 294 € en 2025)
- ✓ Chapitre 731 - Impôts et taxes : 41,3 M€ soit :
 - 10,3 M€ = CFE (état 1259)
 - 262 324 € = TAFNB (état 1259)
 - 3,1 M€ = TFB (état 1259)
 - 201 400 € = TFFNB (état 1259)
 - 1 931 970 € = TH (état 1259 €)
 - 1 385 786 € = TASCOT (état 1259)
 - 1 719 678 € = IFR (état 1259)
 - 22,4 M € = produit de TEOM état 1259 (pas d'augmentation de taux pour 2026) reversement 17,1M€ au BA Collecte et 5,3 au SIVED pour la partie traitement
- ✓ Chapitre 74 – Dotations et participations : 10,5M€
 - 3 226 058 M€ = dotation d'intercommunalité (3 165 298 € en 2024)
 - 2 121 863 M€ = dotation de compensation Group. De communes (2,3 M€ en 2024)
 - 2 M€ = Compensation CVAE
- ✓ Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 594 633 €

Le graphique des dépenses / recettes de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



Grands équilibres de la section d'investissement 2026

Investissement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	4 637 463,90	0,00	3 295 362,15
040 Opérations ordre transf. entre sections	350 000,00	346 057,80	400 000,00
041 Opérations patrimoniales	1 100 000,00	117 389,85	1 442 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	120 000,00	0,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement	130 000,00	100 000,00	30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 317 500,00	1 317 804,40	1 475 151,99
20 Immobilisations incorporelles	3 411 962,81	515 026,39	3 032 917,04
204 Subventions d'équipement versées	10 295 800,00	2 328 444,18	12 170 550,00
21 Immobilisations corporelles	9 309 771,28	2 212 423,19	8 715 200,42
23 Immobilisations en cours	7 793 737,09	2 429 640,36	7 475 612,59
27 Autres immobilisations financières	163 600,00	89 251,71	158 000,00
RAR DEPENSES			1 128 143,35
Total Dépenses	38 629 835,08	9 456 037,88	39 327 937,54
Investissement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
021 Virement de la section de fonctionnement	8 722 258,65	0,00	12 649 714,96
024 Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections	4 000 000,00	3 487 338,75	4 000 000,00
041 Opérations patrimoniales	1 100 000,00	117 389,85	1 442 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 396 503,97	5 042 683,15	92 934,00
13 Subventions d'investissement	160 000,00	2 084 787,31	3 572 740,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	12 896 123,70
16 Emprunts et dettes assimilées (cautions)	18 955 112,53	0,00	179 335,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	66 746,57	10 838,33
RAR RECETTES			4 434 251,55
Total Recettes	38 383 875,15	10 798 945,63	39 327 937,54

Les travaux gérés en AP/CP

Opération	Libellé de l'Opération	BP 2026
20161	Travaux de requalification de voirie communautaire	330 000,00
201702	Mission études AMO divers projets	50 000,00
201705	Travaux de Rénovation de Divers Bâtiment	405 692,00
201806	Piscine de Garéout	95 828,00
201902	PLH – Aides aux bailleurs sociaux	42 000,00
201905	Aire de Co-voiturage	2 957 816,01
20191	Crèche 50 places JEM	10 000,00
202003	Programme d'irrigation agricole du territoire - PIG	709 000,00
202004	Programme d'irrigation agricole du territoire - PIG	300 000,00
20201	Rénovation crèche "Pas de Grain/Les Acrobates"	130 000,00
202101	Fonds de concours 2021	30 000,00
202102	Campus connecté en Provence Verte	80 490,00
202103	Pôle d'échanges multimodal PEM	2 171 071,00
2021041	Maison du Gardien - Rénotion du quartier de Paris	5 000,00
2021043	Rénovation du quartier de Paris	210 000,00
2021051	Rénovation du Centre d'Arts de CHATEAUVERT	117 500,00
2021MAISON	Maison des Internes	2 650 000,00
202201	Création de voies vertes – pistes cyclables	650 000,00
202203	Réhabilitation du Musée des Comtes de Provence	1 657 606,00
202204	Fonds de concours 2022	440 000,00
2022052	Gens du voyage	3 302,40
202301	Musée des Gueules Rouges	74 000,00
202302	Fonds de concours 2023	888 560,00
202401	Aire Poids lourds de St Maximin	57 000,00
2024031	Audit énergétique	20 000,00
2024032	Rénovation Technopôle Nicopolis	79 000,00
2024033	Rénovation énergétique Bâtiments divers	134 000,00
202405	Salle du Conseil R+1 AQUAVABRE	100 200,00
2024061	Construction crèche "Le Val"	155 000,00
2024062	Réfection crèche Bonifay "Brignoles"	223 000,00
2024063	Crèche "de La roquebrussanne"	50 000,00
2024064	Crèche "de Rocbaron"	50 000,00
2024065	Mise aux normes décret "NORMA"	310 000,00
202407	Travaux de mise aux normes et requalification des pistes DFCI 2023-20	1 818 217,00
20240701	Travaux de mise aux normes et requalification des pistes DFCI 2025	25 000,00
20240702	Travaux de mise aux normes et requalification des pistes DFCI 2023-20	50 000,00
202408	Fonds de concours 2024	1 645 000,00
202409	Eaux Pluviales Urbaines Campagne 2024	250 000,00
2024101	Construction "Hôtel de l'Agglomération"	50 000,00
202501	Fonds de concours 2025	2 000 000,00
202503	Eaux Pluviales Urbaines Campagne 2025	300 000,00
202601	Eaux Pluviales Urbaines Campagne 2026	500 000,00
20260201	2025-2030 SPRH-Aides aux travaux PARC PRIVÉ (partie ANAH)	2 507 740,00
20260202	2025-2030 SPRH-Aides aux travaux PARC PRIVÉ (partie CAPV)	258 250,00
20260301	2026-2031 Aides aux Bailleurs sociaux PARC PUBLIC (ETAT)	500 000,00
20260302	2026-2031 Aides aux Bailleurs sociaux PARC PUBLIC (CAPV)	300 000,00
20260401	Fonds de concours 2026	1 000 000,00
SIEGECAPV	Rénovaion siège CAPV - Quartie de Paris	1 900 000,00
TOTAL CP des AP/CP 2026		28 290 272,41

Les chiffres-clés de la section d'Investissement (dépenses) : 39,3 M€

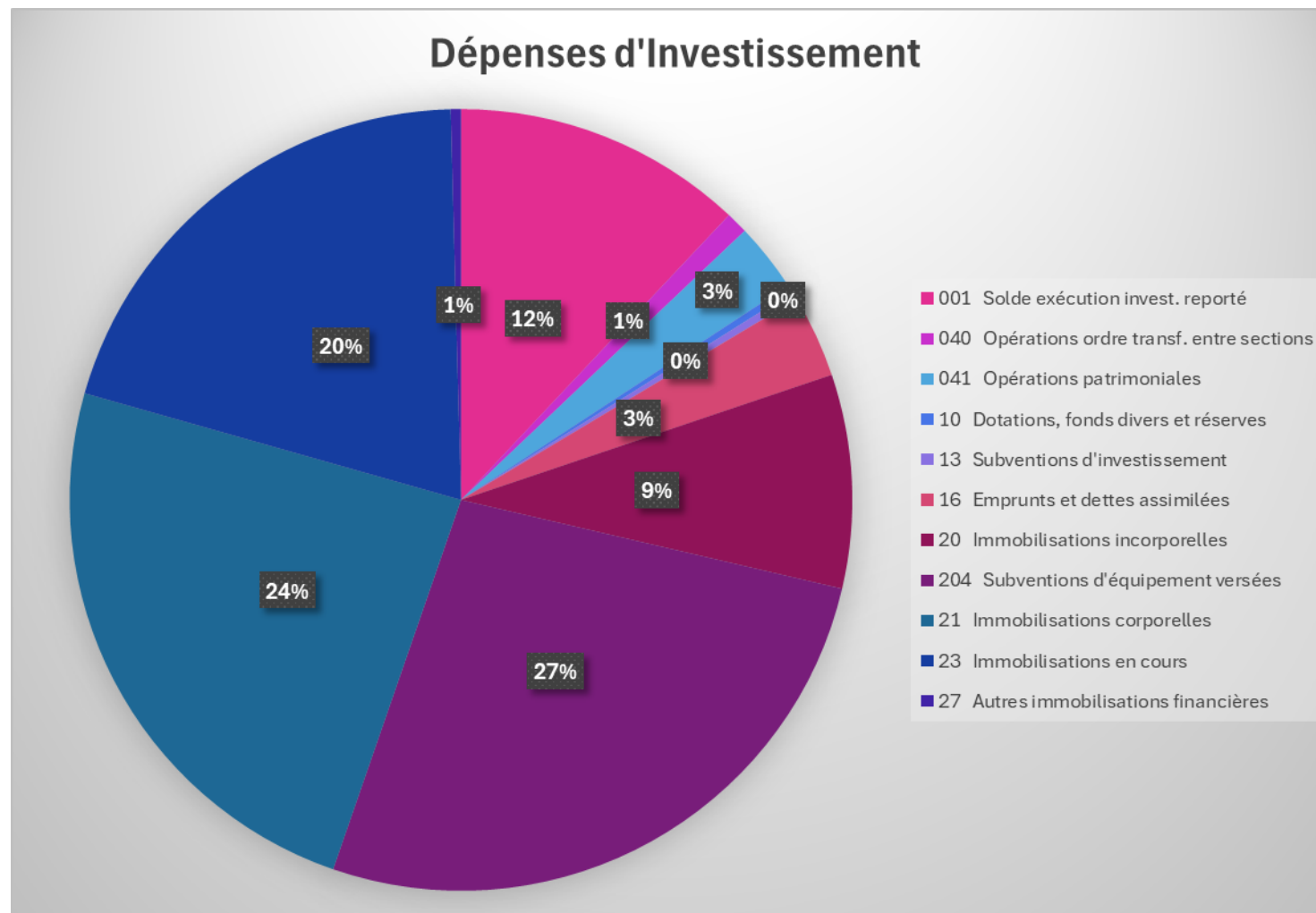


- Chapitre 10 – Dotations, fonds divers, réserves : 5 000€ (MECENAT):
- Chapitre 13 – provision si remboursement de subvention (ex : acompte trop important par rapport au réalisé) : 30 000€
- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 1 475 151,99 € (115 000 € cautions à rembourser et 1 360 151,99 € emprunt)
- Chapitre 20 – Etudes : 3 M€
- Chapitre 204 – Subventions : 12,1 M€ (dont enveloppe fonds de concours (hors pluvial) 2021-2026 : 6 003 560€ et 800 000 € pour FDC pluvial)

Opération	Libellé de l'Opération	BP 2026
202101	Fonds de concours 2021	30 000,00
202204	Fonds de concours 2022	440 000,00
202302	Fonds de concours 2023	888 560,00
202408	Fonds de concours 2024	1 645 000,00
202501	Fonds de concours 2025	2 000 000,00
20260401	Fonds de concours 2026	1 000 000,00
202503	Eaux Pluviales Urbaines Campagne 2025	300 000,00
202601	Eaux Pluviales Urbaines Campagne 2026	500 000,00
TOTAL CP des AP/CP 2026		6 803 560,00

- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 8,7 M€
- Chapitre 23 – Travaux : 7,4 M€
- Chapitre 27 – autres immobilisations financières : 158 000 €
- Chapitre 001 – Reprise du résultat : 3,3 M€
- Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections : 400 000 €
- Chapitre 041 – Opérations d'ordre patrimoniales : 1,4 M€

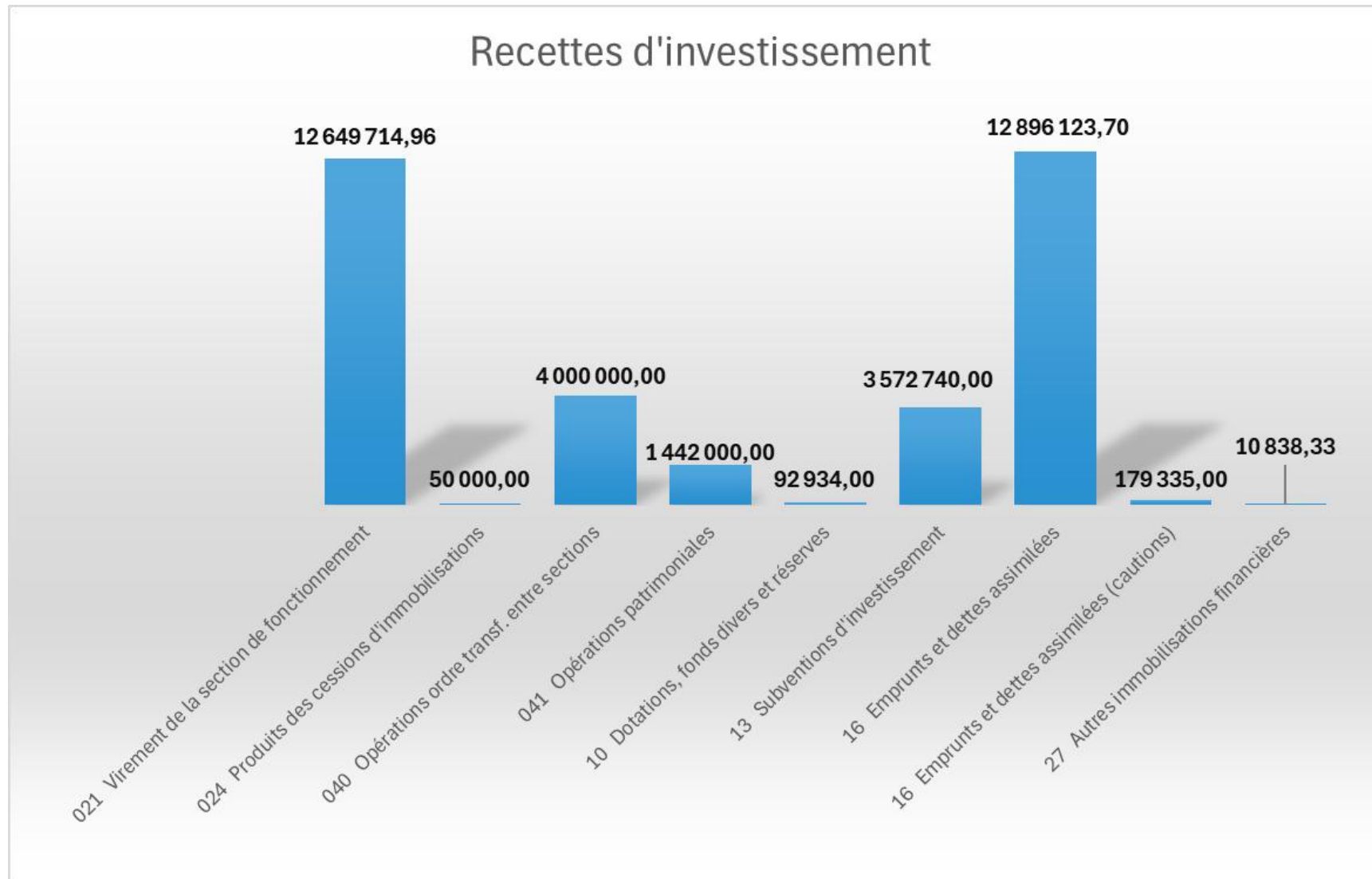
Le graphique des dépenses d'investissement : 39,3 M€



Les chiffres-clés de la section d'investissement (recettes) : 39,3 M€

Chapitre	Libellé	Montant	Observations
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	12 649 714,96	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	50 000,00	prévision
040	FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA, NUM DU CADAST	4 000 000,00	Opérations d'ordre
041	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	300 000,00	Opérations d'ordre
041	FRAIS D'ETUDES	250 000,00	Opérations d'ordre
041	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	642 000,00	Opérations d'ordre
041	FRAIS D'INSERTION	250 000,00	Opérations d'ordre
10	F.C.T.V.A.	92 934,00	Année blanche en 2026 - solde 2025
CHAPITRE 13			
13	AUTRES	45 000,00	SUBVENTION CDC ENTREE DE VILLE : 45 000 ?
13	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 507 740,00	Subvention ANAH SPRH Aides travaux
13	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	20 000,00	Subvention ANAH SPRH convention de gestion DAP ANAH Ingénierie études de faisabilité
13	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	500 000,00	Subvention ETAT Convention DAP
13	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	500 000,00	Pénalités SRU (Pénalité de base hors majoration carence)
	TOTAL	3 572 740,00	
CHAPITRE 16			
16	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	69 335,00	CRÈCHE DE FRANCE - CAUTION DSP A REMBOURSER DEPUIS 08/2024
16	EMPRUNTS EN EUROS	12 896 123,70	
16	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	110 000,00	
	TOTAL	13 075 458,70	
27	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	10 838,33	ANNULATION CAUTION NON RECUPERABLE

Le graphique des recettes d'investissement : 39,3 M€



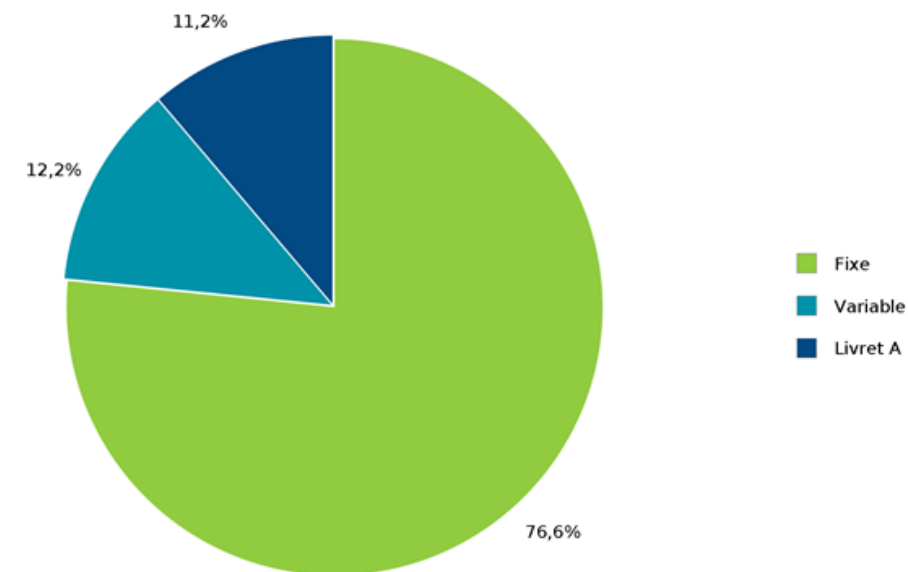
Synthèse de la dette



Agglomération
PROVENCE VERTE

Synthèse de votre dette au 07/04/2026				
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
15 076 487 €	1,83%	12 ans et 10 mois	6 ans et 10 mois	17

Dette par type de risque			
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	11 543 878 €	76,57%	1,42%
Variable	1 844 078 €	12,23%	3,76%
Livret A	1 688 530 €	11,20%	2,50%
Ensemble des risques	15 076 487 €	100,00%	1,83%



Dette par prêteur		
Prêteur	CRD	% du CRD
SFIL CAFFIL	5 106 250 €	33,87%
CREDIT FONCIER DE FRANCE	3 526 377 €	23,39%
CREDIT MUTUEL	3 321 031 €	22,03%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 796 031 €	11,91%
CREDIT AGRICOLE	929 797 €	6,17%
BANQUE POSTALE	397 000 €	2,63%
Ensemble des prêteurs	15 076 487 €	100,00%

Dette par année						
	2026	2027	2028	2029	2030	2035
Encours moyen	14 828 503,57 €	13 505 553,25 €	12 247 511,62 €	11 049 731,71 €	9 913 683,31 €	4 509 518,91 €
Capital payé sur la période	1 330 307,97 €	1 306 863,80 €	1 250 743,99 €	1 132 612,86 €	1 140 493,54 €	944 228,82 €
Intérêts payés sur la période	278 299,53 €	261 781,52 €	240 717,91 €	210 607,62 €	187 226,73 €	84 380,62 €
Taux moyen sur la période	1,85%	1,92%	1,91%	1,86%	1,85%	1,80%

BUDGET ANNEXE ZAC NICOPOLIS

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



La zone d'activités de Nicopolis a fêté en 2025 ses 40 ans.

Depuis sa création administrative en 1984 et les premiers aménagements réalisés en 1985, la zone a connu une véritable transformation, passant d'une commercialisation difficile à un véritable pôle économique structurant, regroupant près de 300 entreprises et générant environ 2 500 emplois. Grâce à sa localisation stratégique, proche des grands axes, la zone bénéficie d'une accessibilité optimale pour des activités locales, nationales et internationales.

Nicopolis est ainsi devenue la première offre foncière industrielle de la Provence verte, l'un des pôles économiques majeurs du département du Var. Elle s'est progressivement imposée comme un modèle de diversification économique, d'innovation et de développement durable.

Le développement de Nicopolis est le résultat d'une politique économique volontariste menée par l'Agglomération Provence verte. La participation régulièrement à des salons professionnels de grande envergure (Salon de l'Immobilier d'Entreprise à Paris, Salon des Entrepreneurs à Marseille), favorise une promotion efficace de la zone et l'implantation d'entreprises dans des conditions vertueuses.

Aujourd'hui, Nicopolis accueille des entreprises majeures dans divers secteurs.

En 2024, la zone d'activités de Nicopolis a obtenu la **labellisation Parc+ niveau 1**, soulignant son engagement en faveur d'un développement durable et responsable.

Cette distinction récompense des actions concrètes pour préserver la ressource en eau, comme les études en cours pour réutiliser les eaux traitées de la station d'épuration à des fins industrielles, l'émergence d'une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT), favorisant les synergies environnementales entre entreprises ainsi que la réalisation de projets innovants comme la création d'une centrale biomasse (portée par IDEX) et une filière hydrogène (portée par HYNŌE), en adéquation avec les objectifs régionaux de transition énergétique.

L'aménagement futur du secteur 5, d'une superficie de 42 hectares, vise à créer un pôle économique dynamique, structurant et innovant. Cette opération d'aménagement poursuit l'objectif de concevoir un espaces économique durables, attractif et fonctionnel, capable de répondre aux attentes des entreprises tout en contribuant à l'équilibre et à la compétitivité du territoire de la Provence Verte.

Ce projet est structuré en 3 phases successives :

- Elaboration d'un diagnostic multithématique et à la définition des enjeux (3 mois).
- Etudes préalables et opérationnelles, pour évaluer la faisabilité technique, environnementale et réglementaire du projet et à sécuriser sa mise en œuvre (12 à 18 mois).
- Elaboration des scénarios d'aménagement et la programmation opérationnelle (5 à 6 mois).

Achèvement total estimé entre le 4^{ème} trimestre 2027 et le 1^{er} trimestre 2028.



Les résultats financiers 2025 du BA ZAC NICOPOLIS



CFU 2025 - BUDGET NICOPOLIS					
	Résultat à la clôture de l'exercice 2024	Mouvements dépenses 2025	Mouvements recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
INVESTISSEMENT	-11 306 520,51	21 720 989,21	15 627 631,59	-6 093 357,62	-17 399 878,13
FONCTIONNEMENT	10 871 509,91	16 074 377,36	22 518 223,61	6 443 846,25	17 315 356,16
TOTAL	-435 010,60	37 795 366,57	38 145 855,20	350 488,63	-84 521,97

NICOPOLIS - AFFECTATION ET REPORTS 2026					
RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
0,00	0,00		-17 399 878,13		-17 399 878,13 001
			17 315 356,16		17 315 356,16 002
0,00	0,00	0,00	-84 521,97	0,00	-84 521,97

Grands équilibres de la section de fonctionnement 2026

Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 Charges à caractère général	2 208 802,00	316 962,37	1 933 725,00
042 Opérations ordre transf. entre sections	31 425 257,14	15 627 631,59	38 620 964,81
043 Opérations ordre intérieur de la section	261 404,08	64 891,35	78 418,05
65 Autres charges de gestion courante	45,76	0,70	10,00
66 Charges financières	251 404,08	64 891,35	78 418,05
Total Dépenses	34 146 913,06	16 074 377,36	40 711 535,91
Fonctionnement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 Résultat de fonctionnement reporté	10 871 509,91	0,00	17 315 356,16
042 Opérations ordre transf. entre sections	21 473 181,07	20 205 433,65	22 217 576,70
043 Opérations ordre intérieur de la section	261 404,08	64 891,35	78 418,05
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 540 818,00	1 643 000,03	1 100 175,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	604 898,58	10,00
Total Recettes	34 146 913,06	22 518 223,61	40 711 535,91



Reprise des
Résultats de
clôture 2025

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Dépenses : 40,7 M€

- ✓ Chapitre 011 - Charges à caractère général : 1,9 M€
- Compte 6015 – Terrains à aménager : 20 000 € (plan de requalification du patrimoine foncier)
- Compte 6045 – Achats d'études, prestations de services/terrain : 613 000 € comprenant le bornage, l'échangeurs A8 et la phase 2 de l'AMO du secteur 5 et des opérations de requalification/aménagement,
- Compte 605 – Achat de matériel, équipement et travaux : 1M€ comprenant la signalétique (50 000€) les opérations de requalification/aménagement des chènes verts (aménagement stationnement + réseaux enterrés et éclairage) pour 990 000 € et et 40 000 € pour des aménagements de mise en sécurité de la voirie
- Compte 608 – Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement : 70 725 € soit : Frais de commercialisation et de promotion de la zone + divers salons (SIMI+ professionnels)
- ✓ Chapitre 65 – Autres : 10 € (régularisation de TVA)
- ✓ Chapitre 66 – Frais financiers : 78 418,05 € (intérêts de la dette et ICNE)
- ✓ Chapitre 042 – Variation des stocks de terrains aménagés : 38,6 M€
- ✓ Chapitre 043 – Frais accessoires sur terrain en cours d'aménagement : 78 418,05€

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Recettes : 40,7 M€

- ✓ - Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement : 17,3 M€
- ✓ - Chapitre 70 – Ventes de terrains aménagés : 1,1 M€
- ✓ - Chapitre 042 – variation stock : 22,2 M€
- ✓ - Chapitre 043 – transfert de charges financières : 78 418,05€

Grands équilibres de la section d'investissement 2026

Investissement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	11 306 520,51	0,00	17 399 878,13
040 Opérations ordre transf. entre sections	21 473 181,07	20 205 433,65	22 217 576,70
16 Emprunts et dettes assimilées	1 515 555,56	1 515 555,56	915 555,52
Total Dépenses	34 295 257,14	21 720 989,21	40 533 010,35
Investissement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
040 Opérations ordre transf. entre sections	31 425 257,14	15 627 631,59	38 620 964,81
16 Emprunts et dettes assimilées	2 870 000,00	0,00	1 912 045,54
Total Recettes	34 295 257,14	15 627 631,59	40 533 010,35



Reprise des
Résultats de
clôture 2025

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Dépenses : 40,5 M€

OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS			
	DEPENSES		RECETTES
FONCTIONNEMENT	Chapitre 042 compte 71355 Annulation stock initial 38 620 964,81€		Chapitre 042 compte 71355 Intégration nouveau stock 22 217 576,70€
INVESTISSEMENT	Chapitre 040 compte 3555 Intégration nouveau stock 22 217 576,70€		Chapitre 040 compte 3555 Annulation stock initial 38 620 964,81€
OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES		RECETTES
FONCTIONNEMENT	Chapitre 043 compte 608 Intégration des charges financières 78 418,05€		Chapitre 043 compte 796 Transfert des charges financières 78 418,05€

- Dépenses : 40,5 M€

 - ✓ Chapitre 001 – Résultat d'investissement reporté = 17,4 M€
 - ✓ Chapitre 040 – Stocks terrains aménagés = 22,2 M€
 - ✓ Chapitre 16 – Emprunts = 915 555,52 €

- Recettes : 40,5 M€

 - ✓ Chapitre 040 – Stocks terrains aménagés : 38,6 M€
 - ✓ Chapitre 16 – Emprunts : 1,9 M€

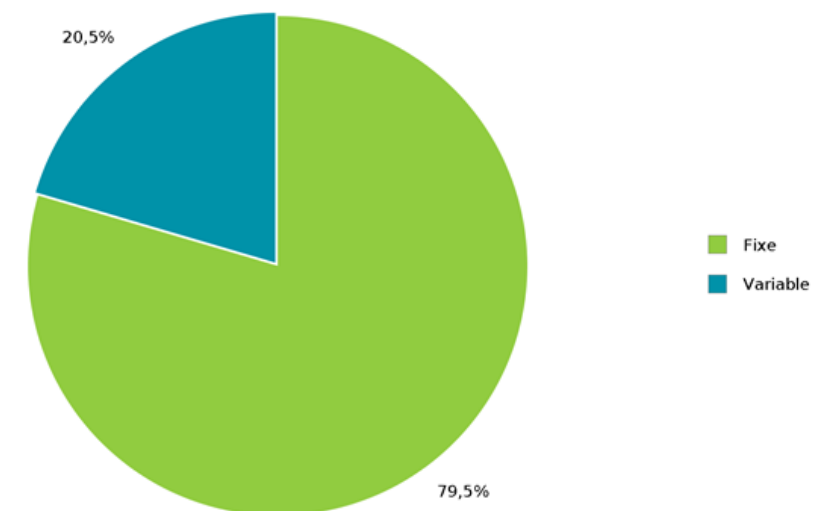
Synthèse de la dette

Synthèse de votre dette au 26/03/2026				
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
2 715 556 €	1,32%	4 ans et 9 mois	2 ans et 6 mois	2

Dette par type de risque			
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	2 160 000 €	79,54%	0,96%
Variable	555 556 €	20,46%	2,72%
Ensemble des risques	2 715 556 €	100,00%	1,32%

Dette par prêteur		
Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	2 160 000 €	79,54%
SFIL CAFFIL	555 556 €	20,46%
Ensemble des prêteurs	2 715 556 €	100,00%

Dette par année						
	2026	2027	2028	2029	2030	2035
Encours moyen	2 469 004,54 €	1 693 479,45 €	1 333 770,49 €	973 479,45 €	613 479,45 €	0,00 €
Capital payé sur la période	915 555,52 €	360 000,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €	
Intérêts payés sur la période	35 394,05 €	16 848,00 €	13 392,00 €	9 936,00 €	6 480,00 €	
Taux moyen sur la période	1,25%	0,96%	0,96%	0,96%	0,96%	-

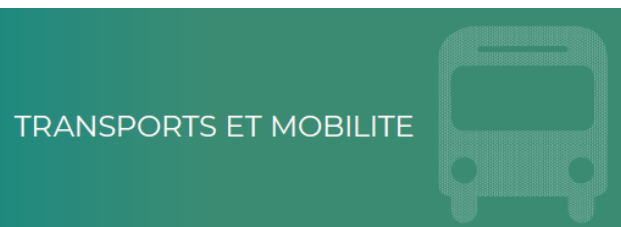


BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



LES GRANDS PROJETS :



Le développement des transports et de la mobilité constitue un enjeu majeur pour toute agglomération en croissance. Face à l'augmentation des déplacements, à l'évolution des modes de vie et aux impératifs environnementaux, les collectivités doivent proposer des solutions de mobilité performantes, accessibles et durables. Une politique de transport structurée permet non seulement de répondre aux besoins quotidiens des habitants, mais aussi de soutenir l'attractivité économique, de renforcer la cohésion territoriale et de réduire l'empreinte carbone du territoire. Dans ce contexte, l'Agglomération a la responsabilité d'anticiper les mobilités de demain et d'investir dans des infrastructures et des services capables d'accompagner son développement.

- Depuis janvier 2022, la CAPV conduit l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié, qui a permis de définir une stratégie structurée autour de quatre grands principes visant à organiser et renforcer l'offre locale de transport :
 - a) Hiérarchiser le réseau (lignes structurantes et de proximité et le transport à la demande)
 - b) Ajuster l'offre de transport à la demande (TAD)
 - c) Rendre plus visible les offres de transport avec une identité visuelle attractive
 - d) Faciliter la chaîne des déplacements avec une offre tarifaire et billettique intégrée

Pour répondre à ses besoins, les objectifs 2026 sont les suivants :

Mise aux normes d'accessibilité et de sécurisation des points d'arrêt avec la pose de mobiliers urbains et la poursuite de l'installation d'abribus et poteaux d'arrêt. En complément des travaux et aménagements, un travail administratif sera engagé pour le lancement du nouveau marché « transports collectifs » qui arrive à échéance fin août 2026 – pour information le coût pour les transports collectifs en 2025 est de 9.1M€ avec une subvention d'équilibre de la CAPV de 5 688 580 €.

Création des haltes routières : au vu des nombreuses demandes, 332 000 € sont inscrits tous les ans et un fonctionnement par fonds de concours est à l'étude. Afin de mailler le territoire et de pouvoir répondre aux attentes des Communes, un schéma des haltes routières sera initié.

Prévision de crédit pour l'achat du terrain permettant l'installation du Pôle d'Echange Multimodal (PEM)

Poursuite de la création et de l'aménagement des aires de covoiturage - 3 aires en 2026 (Brignoles, Rocbaron et Saint maximin), équipées de bornes électriques, boxes à vélos, panneaux d'informations) – ces investissements sont soutenus par le CRET2 et le Fonds Vert.

Développer des modes doux de déplacements : en favorisant la marche, le vélo et les autres formes de mobilité active, l'agglomération encourage des déplacements plus durables, plus sûrs et plus accessibles à tous. Ces modes de transport, complémentaires de l'offre collective, participent à structurer un cadre de vie apaisé et à répondre aux enjeux climatiques et sanitaires contemporains. Ce projet a obtenu le financement du CRET et l'appel à projet AVELO2.

Le covoiturage représente une solution simple et efficace pour réduire la circulation, limiter les émissions et optimiser les déplacements du quotidien. En encourageant le partage de trajets, l'agglomération favorise une mobilité plus durable et plus économique pour tous. Le partenariat avec la société Karos, a permis la mise en place d'une solution de plateforme de covoiturage accessible à tous les habitants du territoire des 28 communes membres.

Reconduction du dispositif d'aide à l'achat d'un vélo neuf (assistance électrique et vélo classique).

L'acquisition d'un logiciel spécifiquement conçu pour cette compétence permettra de fiabiliser les données, facilitera la mise à jour des informations et garantira une vision globale du service.

Les résultats financiers 2025 du BA TRANSPORTS



CFU 2025 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS					
	Résultats 2024 reportés après affectation	Mouvements dépenses 2025	Mouvements recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
INVESTISSEMENT	65 755,98	529 183,94	249 923,72	-279 260,22	-213 504,24
FONCTIONNEMENT	687 675,78	9 476 989,08	10 001 900,04	524 910,96	1 212 586,74
TOTAL	753 431,76	10 006 173,02	10 251 823,76	245 650,74	999 082,50

Affectation et reports 2026					
RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
130 443,06	73 155,00	-57 288,06	-270 792,30		-213 504,24
			1 212 586,74	-270 792,30	941 794,44
130 443,06	73 155,00	-57 288,06	941 794,44	-270 792,30	728 290,20

Grands équilibres de la section de fonctionnement 2026

Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 Charges à caractère général	9 419 169,56	9 057 102,50	9 950 791,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	359 311,44	358 032,07	419 073,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	59 515,00
023 Virement à la section d'investissement	667 035,00	0,00	602 332,00
042 Opérations ordre transf. entre sections	60 000,00	59 828,51	106 500,00
65 Autres charges de gestion courante	11 000,00	2 026,00	11 000,00
Total Dépenses	10 516 516,00	9 476 989,08	11 149 211,00
Fonctionnement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 Résultat de fonctionnement reporté	687 675,78	0,00	941 794,44
042 Opérations ordre transf. entre sections	22 000,00	21 636,00	35 000,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	305 200,00	314 595,10	305 200,00
731 Fiscalité locale	0,00	59 515,00	0,00
74 Dotations et participations	3 813 060,37	3 899 791,37	3 813 061,00
75 Autres produits de gestion courante	5 688 579,85	5 706 362,57	6 054 155,56
Total Recettes	10 516 516,00	10 001 900,04	11 149 211,00

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Dépenses : 11,1 M€

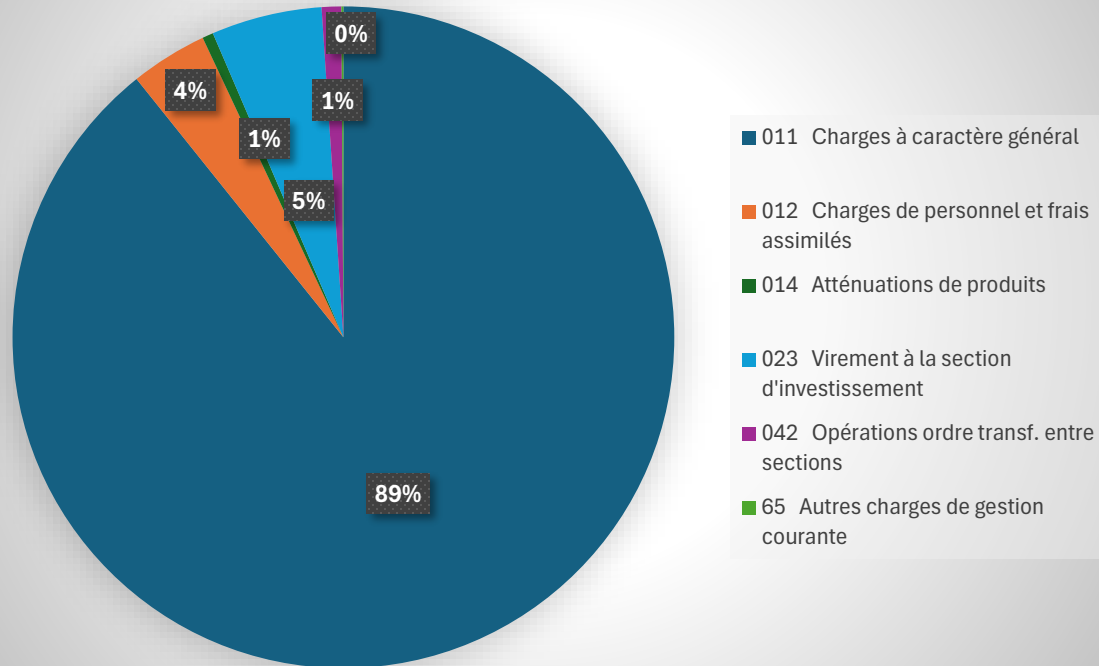
- ✓ Chapitre 011 – Charges à caractère général = 9 950 791€
 - Transports collectifs : 9,6 M€
 - Sous traitance : 38 000 €
 - Maintenance : 200 000 €
 - Participation CAPV – aide acquisition vélo : 40 000 € et remboursement lycéens/collégiens : 10 000 €
 - versement compensation CAPV à la Région : 25 000 €
 - Etudes = 10 000 €
 - Autres frais de gestion courante (fournitures, annonces et insertions, cotisations, entretien, frais bancaires ...) = 27 791 €
- ✓ Chapitre 012 – Charges de personnel = 419 073 €
- ✓ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante = 11 000 €
- ✓ Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement = 602 332 €
- ✓ Chapitre 042 – Opérations d'ordre = 106 500 €

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Recettes : 11,1 M€

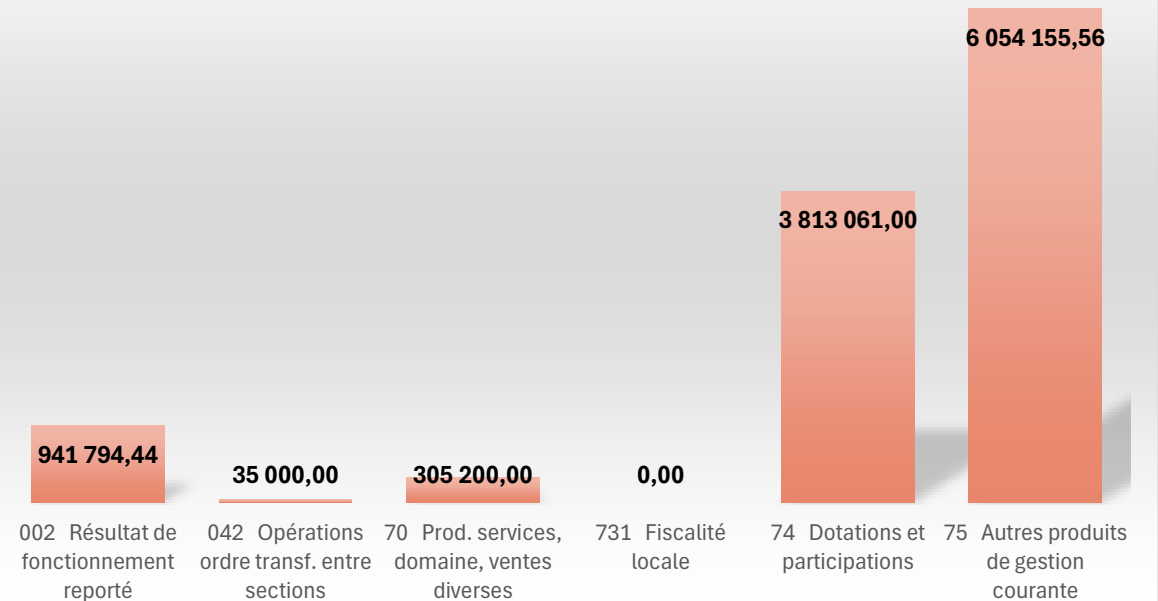
- ✓ Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement : 941 794,44 €
- ✓ Chapitre 70 - Produits des services : 305 200 €
- ✓ Chapitre 74 – Dotations et participations : 3 813 061 € (Région 3,7 M€ / 67 000 € refacturation participations communes)
- ✓ Chapitre 75 - Subvention CAPV : 6 054 155,56 € (5 688 579,85 € en 2025)
- ✓ Chapitre 042 – opérations d'ordre : 35 000 €

Graphiques dépenses et recettes de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



Grands équilibres de la section d'investissement 2026

Investissement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	213 504,24
040 Opérations ordre transf. entre sections	22 000,00	21 636,00	35 000,00
041 Opérations patrimoniales	15 000,00	864,00	41 000,00
20 Immobilisations incorporelles	27 800,00	0,00	101 000,00
204 Subventions d'équipement versées	38 200,00	0,00	25 000,00
21 Immobilisations corporelles	307 035,00	232 934,46	265 832,00
23 Immobilisations en cours	332 000,00	273 749,48	332 000,00
RAR			130 443,06
Total Dépenses	742 035,00	529 183,94	1 143 779,30
Investissement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	65 755,98	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	667 035,00	0,00	602 332,00
040 Opérations ordre transf. entre sections	60 000,00	59 828,51	106 500,00
041 Opérations patrimoniales	15 000,00	864,00	41 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	144 777,01	189 231,21	320 792,30
RAR			73 155,00
Total Recettes	952 567,99	249 923,72	1 143 779,30

Les chiffres-clés de la section d'investissement – Dépenses : 1,1 M€ (RAR 130 443,06€)

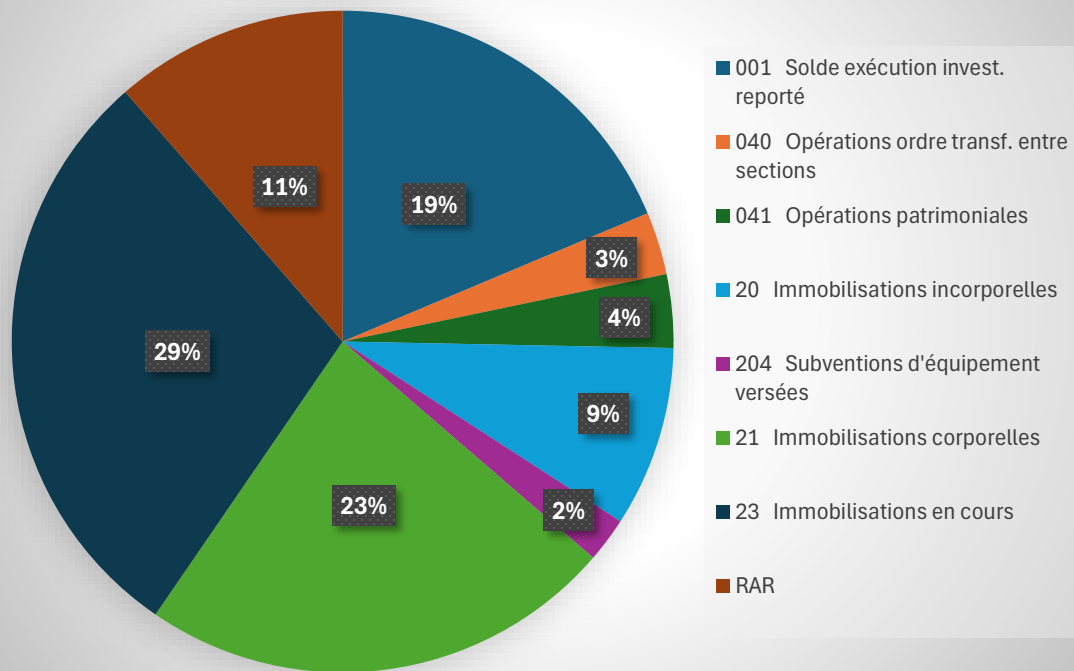
- ✓ Chapitre 20 – Immobilisations corporelles = 101 000 € - Logiciel Titan + transcol et interface Urbitransport
- ✓ Chapitre 204 – Subvention d'équipement versée = 25 000 € - Convention de financement avec le Département pour les travaux à Brignoles,
- ✓ Chapitre 21 – Immobilisations corporelles = 265 832 € (nouveaux smartphones/équipements + matériels/cartes Open Payment Urbitransports + points d'arrêts)
- ✓ Chapitre 23 – Immobilisations en cours = 332 000 € (haltes routières Pourcieux – Méounes les Montrieux)
- ✓ Chapitre 040 - Opérations d'ordre = 35 000 €
- ✓ Chapitre 041 - Opérations d'ordre dans la section = 41 000 €
- ✓ Chapitre 001 – Intégration solde antérieur reporté = 213 504,24 €

Les chiffres-clés de la section d'investissement – Recettes : 1,1 M€ (RAR 73 155€)

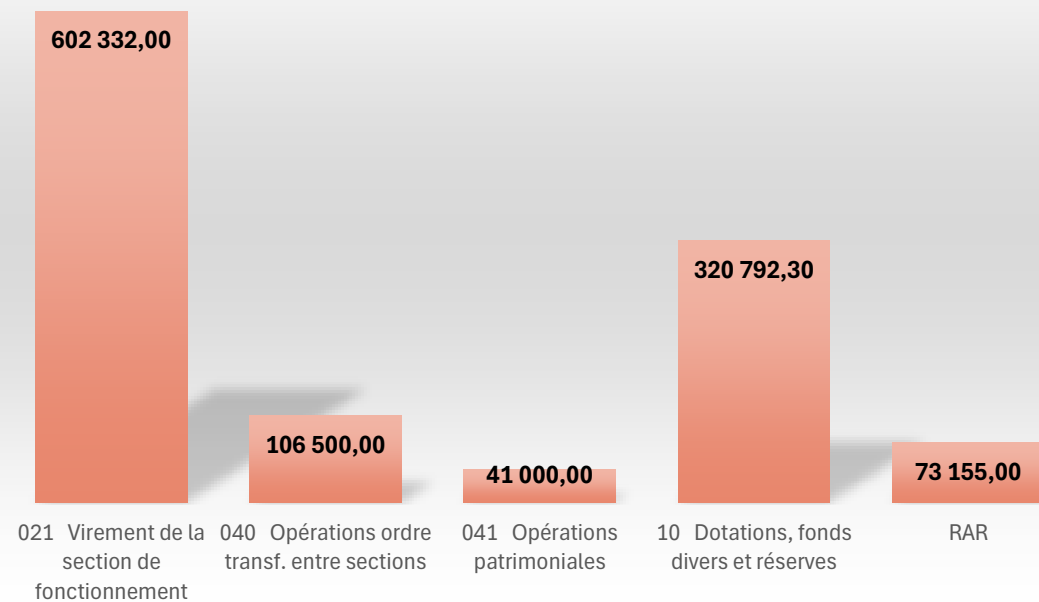
- ✓ Chapitre 021 - Virement de la SF : 602 332 €
- ✓ Chapitre 040 - Opérations d'ordre : 106 500 €
- ✓ Chapitre 041 - Opérations d'ordre dans la section = 41 000 €
- ✓ Chapitre 10 = Affectation du résultat (1068) : 270 792,30 € et 50 000 € de FCTVA

Graphiques dépenses et recettes d'investissement

Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



Les résultats financiers 2025 du BA PHOTOVOLTAIQUE



CFU 2025 - BUDGETANNEXE SPANC					
	Résultats 2024 reportés après affectation	Mouvements dépenses 2025	Mouvements recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	33 092,45	679,17	3 613,45	2 934,28	36 026,73
TOTAL	33 092,45	679,17	3 613,45	2 934,28	36 026,73

Affectation et reports 2026					
RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 001
			36 026,73		36 026,73 002
0,00	0,00	0,00	36 026,73	0,00	36 026,73

Grands équilibres de la section de fonctionnement 2026

Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 Charges à caractère général	22 592,45	679,17	40 026,73
022 Dépenses imprévues	2 500,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	6 000,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	0,00
Total Dépenses	37 092,45	679,17	40 026,73
Fonctionnement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 Résultat d'exploitation reporté	33 092,45	0,00	36 026,73
70 Ventes produits fabriqués, prestations	4 000,00	3 613,45	4 000,00
Total Recettes	37 092,45	3 613,45	40 026,73

← REPRISE
des résultats

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Dépenses / Recettes : 40 026,73€

Dépenses : 40 026,73 €

- ✓ Chapitre 011 : 40 026,73€
 - - contrat d'entretien-maintenance préventive (nettoyage panneaux + vérification système) = 3 600 €
 - Contrat d'injection ENEDIS = 1 500 €
 - Remise en fonctionnement de l'installation de la Ressourcerie de St Maximin (diagnostic + réparation) = 28 926,73 €
 - Maintenance curative = 6 000 €

Recettes : 40 026,73 €

- ✓ Reprise du résultat (002) : 36 026,73 €
- ✓ Chapitre 70 : produits des services : 4 000 €

BUDGET ANNEXE SPANC

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté d'Agglomération Provence Verte est issu de la fusion au 1er janvier 2017 des 3 SPANC des ex Communautés de Communes Comté de Provence, Val d'Issole et Sainte-Baume-Mont-Aurélien.

Depuis le 22 septembre 2018, le SPANC est une régie interne. En tant que Service Public Industriel et Commercial (SPIC), le budget du service est un budget annexe équilibré en recettes et dépenses et financé par les redevances des usagers (le budget général de l'EPCI compétent ne peut pas prendre en charge les dépenses du service). Les tarifs des redevances, fixés par délibération du 10/11/2017, ne couvraient pas le montant des dépenses.

Une analyse financière a été effectuée courant 2021 avec une méthode de calcul du coût des contrôles du SPANC (conception, chantier, vente et périodiques), de la périodicité des contrôles périodiques et du nombre de techniciens nécessaire, soit 8 techniciens pour une périodicité de 8 ans. Cela a permis d'élaborer une prospective budgétaire aux coûts réels. La délibération n°2021-398 portant sur la révision des tarifs des redevances et pénalités financières à compter du 1er janvier 2022 a été votée en conseil communautaire du 10 décembre 2021.

Les enjeux territoriaux sont :

- Préservation environnementale
- Homogénéisation et qualité du service public

Les 4 contrôles réglementaires sont les suivants :

- Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves ou réhabilitées.
- Contrôle d'exécution des travaux des installations neuves ou réhabilités.
- Contrôle sur demande du propriétaire (vente/extension) ou de la mairie (nuisances constatées) ou d'un huissier/notaire (saisie/succession) de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes.

- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes.

Classification des installations		Installations existantes		Installations neuves ou réhabilitées			
		Visite périodique	Visite réalisée à la demande d'un tiers	Contrôle de conception	Avenant de conception	Contrôle de bonne exécution	Contre-visite chantier
Installations classiques jusqu'à 20 EH (incluant les toilettes sèches)		178 €	181 €	142 €	102 €	166 €	130 €
Logements regroupés jusqu'à 20 EH	Jusqu'à 4 logements	84 € par logement	181 € un seul paiement du demandeur	88 € par logement	47 € par logement	74 € par logement	53 € par logement
	A partir de 5 logements						
Installations de "grand dimensionnement" > 20EH	Installations dont le dimensionnement est compris entre 21 et 199 EH	270 €	480 €	227 €	150 €	360 €	156 €
	Installations dont le dimensionnement est supérieur ou égal à 200 EH	360 €	640 €	299 €	154 €	480 €	187 €
Installations particulières assurant le traitement d'eaux usées non domestiques		270 €	480 €	251 €	150 €	360 €	150 €

Les résultats financiers 2025 du BA SPANC



CFU 2025 - BUDGET ANNEXE SPANC					
	Résultats 2024 reportés après affectation	Mouvements dépenses 2025	Mouvements recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
INVESTISSEMENT	-840,27	8 191,40	15 233,52	7 042,12	6 201,85
FONCTIONNEMENT	377 308,82	584 744,61	639 225,04	54 480,43	431 789,25
TOTAL	376 468,55	592 936,01	654 458,56	61 522,55	437 991,10

Affectation et reports 2026					
RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
41 424,80		-41 424,80	-35 222,95		6 201,85
			431 789,25	-35 222,95	396 566,30
41 424,80	0,00	-41 424,80	396 566,30	-35 222,95	402 768,15

Grands équilibres de la section de fonctionnement 2026



Agglomération
PROVENCE VERTE

Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP	Réalisé	BP
	2025	2025	2026
011 Charges à caractère général	105 200,00	78 461,62	106 900,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	570 000,00	487 331,79	574 000,00
023 Virement à la section d'investissement	88 808,82	0,00	116 066,30
042 Opérat° ordre transfert entre sections	8 000,00	7 871,29	10 100,00
65 Autres charges de gestion courante	24 800,00	9 142,91	19 500,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	1 937,00	10 000,00
68 Dotations aux provisions et dépréciat°	22 000,00	0,00	45 000,00
Total Dépenses	828 808,82	584 744,61	881 566,30
Fonctionnement			
Recettes			
Chapitre	BP	Réalisé	BP
	2025	2025	2026
002 Résultat d'exploitation reporté	377 308,82	0,00	396 566,30
70 Ventes produits fabriqués, prestations	451 500,00	638 446,00	355 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	23,00	130 000,00
77 Produits spécifiques (M49-2026)	0,00	756,04	0,00
Total Recettes	828 808,82	639 225,04	881 566,30

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Dépenses : 881 566,30 €

- ✓ Chapitre 011 – Charges à caractère général = 106 900 €
- ✓ Chapitre 012 – Charges de personnel : 574 000 €
- ✓ Chapitre 042 – Opérations d'ordre : 10 100 €
- ✓ Chapitre 65 – Admissions en non-valeur : 19 500 €
- ✓ Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 10 000 €
- ✓ Chapitre 68 – dotations amortissements / provisions : 45 000 € (contentieux Coppola)
- ✓ Chapitre 023 – Virement Section Investissement : 116 066,30€

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Recettes : 881 566,30 €

- ✓ Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement : 396 566,30 €
- ✓ Chapitre 70 - Produits des services : 355 000 €
- ✓ Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 130 000 € (pénalités)

Grands équilibres de la section d'investissement 2026

Investissement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	840,27	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	55 000,00
21 Immobilisations corporelles	96 808,82	8 191,40	71 166,30
RAR DEPENSES			41 424,80
Total Dépenses	97 649,09	8 191,40	167 591,10
Investissement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	6 201,85
021 Virement de la section d'exploitation	88 808,82	0,00	116 066,30
040 Opérat° ordre transfert entre sections	8 000,00	7 871,29	10 100,00
10 Dotations, fonds divers et réserves =1068	840,27	7 362,23	35 222,95
RAR RECETTES			0,00
Total Recettes	97 649,09	15 233,52	167 591,10

Les chiffres-clés de la section d'investissement – Dépenses : 167 591,10 € (dont RAR : 41 424,80 €)

- ✓ Chapitre 20 – immobilisations incorporelles : 55 000 € -Achat logiciel métier avec récupération des données
- ✓ Chapitre 21 – immobilisations corporelles : 71 166,30 € soit 53 966,30 € pour l'achat de 2 véhicules en renouvellement (>150 000 kms et/ou > 8 ans) + 15 200 € pour 1 poste-informatique en renouvellement (> 6 ans) et 9 tablettes + 2 000 € pour du mobilier de bureau.

Les chiffres-clés de la section d'investissement – Recettes : 167 591,10 €

- ✓ Chapitre 001 – Solde d'exécution investissement reporté = 6 201,85 €
- ✓ Chapitre 021 – Virement de la section d'exploitation : 116 066,30 €
- ✓ Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections : 10 100 €
- ✓ Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves = 1068 : 35 222,95 €

BUDGET ANNEXE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



DECHETS

La gestion des déchets constitue l'une des missions essentielles d'une intercommunalité, à la croisée des enjeux environnementaux, sanitaires, économiques et de qualité de vie. Elle mobilise quotidiennement des moyens humains, techniques et financiers importants afin de garantir un service public fiable, performant et accessible à tous les usagers. Dans un contexte marqué par l'augmentation des volumes de déchets, l'évolution des réglementations, la nécessité de réduire l'impact environnemental et la montée en puissance de l'économie circulaire, la collectivité doit adapter en permanence son organisation et ses infrastructures.

Assurer la collecte, le tri, la valorisation et le traitement des déchets ne se limite plus à une simple prestation logistique : c'est un levier majeur de transition écologique et de maîtrise des coûts. L'intercommunalité doit ainsi concilier performance du service, réduction des tonnages, amélioration du tri, modernisation des équipements et accompagnement des habitants vers des pratiques plus responsables.

Ce rapport d'orientation budgétaire s'inscrit dans cette dynamique. Il présente les actions engagées, les investissements nécessaires et les perspectives d'évolution du service, avec un objectif constant : garantir un service public de gestion des déchets efficace, durable et cohérent avec les ambitions environnementales du territoire.

Le budget annexe dédié à la gestion des déchets poursuit deux objectifs : maîtriser les taux de TEOM et préparer une politique globale des déchets pour la prochaine mandature. Cette stratégie s'appuie sur plusieurs outils structurants : schémas directeurs des déchèteries et des déchets, programme de prévention, lutte contre les déchets abandonnés et contrat de performance.

Le budget 2026 repose sur une révision tarifaire limitée permettant de contenir les coûts tout en maintenant un niveau de service élevé. Cette trajectoire budgétaire accompagne la poursuite des actions de prévention, de communication et la modernisation des équipements afin d'améliorer durablement la gestion des déchets sur le territoire.



Les actions de prévention demeurent un pilier de la politique déchets :

- 150 000 € seront consacrés à la sensibilisation des scolaires (marché Green Concept).
- Le Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) se poursuivra, avec notamment la mise en place des amendes administratives, la collecte des dépôts sauvages par une structure d'insertion.
- Des subventions à Ecosciences Provence (63 000 €) et à La Courtoise Ressourcerie (+39 000 €) assureront la continuité des partenariats associatifs.
- 45 000 sacs logotés CAPV seront distribués aux foyers pour encourager le geste de tri.
- Enfin, une étude de schéma directeur déchets viendra structurer les orientations à moyen terme.
- Le tri à la source des biodéchets, avec l'acquisition de 5000 composteurs individuels et 30 composteurs collectifs.



La communication s'articulera autour :

- D'une campagne majeure sur les refus de tri,
- De la promotion des collectes de biodéchets et des opérations de lutte contre les déchets abandonnés,
- Ainsi que des actions récurrentes pour promouvoir des évènements tels que la SERD, le WCUD, la collecte des jouets et des sapins, ...). Un numéro du magazine "Valorisation" et des supports pratiques (Mémo tri, Mémo déchèteries) seront également produits.



Les charges de personnel sont stabilisées, grâce à la mutualisation et à l'optimisation des services de la Direction de la Valorisation des Déchets (DVD).

Le programme d'investissement 2026 traduit la volonté de moderniser et sécuriser les infrastructures et les équipements, tout en accompagnant la montée en puissance du tri à la source :

- Remise aux normes et agrandissement de 12 déchèteries et reconstruction de celle de Forcalqueiret, dans le cadre du schéma directeur (coût estimé à 8 M€, financé par emprunt),
- Reprise de l'aire de lavage de la base vie de Saint-Maximin,
- Déploiement de 250 colonnes aériennes,
- Acquisition de 30 composteurs collectifs et de 2 nouvelles unités de citycompost,
- Préparation du contrat de performance, incluant l'acquisition de 5 000 composteurs individuels et de 12 000 bacs individuels, afin d'équiper les huit dernières communes qui passeront en collecte en porte-à-porte.
- Acquisition de caméras LIXO pour détecter les erreurs de tri dans le cadre de l'appel à projet Citéo.

La compétence « traitement » des déchets, exercée par le SIVED NG, constitue aujourd'hui un enjeu financier majeur pour l'Agglomération Provence Verte.

Dans un contexte marqué par la raréfaction des exutoires de traitement, la pression réglementaire croissante et la hausse continue de la TGAP, les coûts de traitement connaissent une augmentation structurelle, pesant durablement sur les équilibres budgétaires communautaires.

Malgré ce contexte contraint, l'Agglomération parvient à stabiliser ses tonnages d'ordures ménagères, avec 25 757 tonnes collectées et 244 kg par habitant soit une baisse de 1,19 % par rapport à 2025. Ces résultats confirment la pertinence des actions engagées en matière de prévention et de maîtrise des déchets, qui doivent être poursuivies et amplifiées afin de contenir l'évolution des charges futures.

La participation financière de l'Agglomération au SIVED NG est

estimée à 5,3 M€, en hausse de 11 % par rapport à 2025. À ce titre, l'Agglomération Provence Verte représente 60,03 % des contributions au sein du SIVED NG, ce qui lui confère un poids prépondérant tant sur le plan financier que stratégique.

Le projet structurant du SIVED NG pour l'année 2026 porte sur la création d'une nouvelle alvéole sur l'ISDND de Ginasservis, représentant une capacité de 111 450 tonnes, pour une durée d'exploitation estimée à 7,5 ans, avec un accueil annuel de 15 000 tonnes. Cet investissement, évalué à 4,5 M€, vise à sécuriser les capacités de traitement à moyen terme et à préserver l'autonomie du territoire face aux tensions croissantes sur les filières d'élimination.

Par ailleurs, l'attribution de nouveaux marchés de traitement en fin d'année 2025 permet de diversifier les exutoires et de limiter les risques de saturation. Cinq sites sont désormais mobilisables, répartis entre tri, stockage, incinération et valorisation énergétique offrant une souplesse opérationnelle indispensable dans un contexte fortement contraint.



Les résultats financiers 2025 du BA COLLECTE des DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



CFU 2025 - BUDGET ANNEXE COLLECTE					
	Résultats 2024 reportés après affectation	Mouvements dépenses 2025	Mouvements recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
INVESTISSEMENT	-813 268,06	2 387 350,58	3 336 720,71	949 370,13	136 102,07
FONCTIONNEMENT	2 001 841,79	21 282 732,10	21 823 053,64	540 321,54	2 542 163,33
TOTAL	1 188 573,73	23 670 082,68	25 159 774,35	1 489 691,67	2 678 265,40

Affectation et reports 2025					
RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
307 634,30	50 000,00	-257 634,30	-121 532,23		136 102,07
			2 542 163,33	-121 532,23	2 420 631,10
307 634,30	50 000,00	-257 634,30	2 420 631,10	-121 532,23	2 556 733,17

Grands équilibres de la section de fonctionnement 2026



Agglomération
PROVENCE VERTE

Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 Charges à caractère général	18 598 091,19	16 935 414,70	18 665 894,24
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 020 000,00	2 663 929,68	3 020 000,00
023 Virement à la section d'investissement	54 399,79	0,00	609 892,79
042 Opérations ordre transf. entre sections	1 574 600,00	1 405 769,09	1 440 700,00
65 Autres charges de gestion courante	94 000,00	81 685,96	226 200,00
66 Charges financières	235 000,00	162 464,43	205 127,14
67 Charges spécifiques	109 000,00	33 468,24	56 500,00
Total Dépenses	23 685 090,98	21 282 732,10	24 224 314,17
Fonctionnement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 Résultat de fonctionnement reporté	2 001 841,79	0,00	2 420 631,10
013 Atténuations de charges	6 000,00	0,00	0,00
042 Opérations ordre transf. entre sections	50 000,00	42 510,93	119 000,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	4 214 384,07	4 054 810,84	4 379 884,07
74 Dotations et participations	17 168 004,63	17 437 480,50	17 259 799,00
75 Autres produits de gestion courante	244 860,49	276 460,17	45 000,00
77 Produits spécifiques	0,00	11 791,20	0,00
Total Recettes	23 685 090,98	21 823 053,64	24 224 314,17

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Dépenses : 24,2 M€

✓ Chapitre 011 - Charges à caractère général : 18,6 M€ = dépenses courantes eau et énergie : 42 000 € + carburants : 95 000 € + alimentation/Pdt traitement + autres fournitures non stockées : 131 500 € + vêtements de travail : 30 000 € + fournitures administratives : 5 000 € + autres matières et fourniture : 5 100 €

▪ Nature 611 : Contrats de prestations de service : 16 795 299,32 €

011	Gestionnaire ADG	611	15 000,00	Dératisation siège + VIZZIA 7800 HT + 1280 - CDG ARCHIVES + finances active
011	Gestionnaire COLLECTE	611	9 819 282,33	Révision des prix de marché de 2% - augmentation des tonnages (+5% emballages + 1% verre + 20% cartons et stable sur le papier) - Extension de la collecte des biodéchets
011	Gestionnaire COLLECTE	611	2 504 912,99	Révision des prix de marché de 2% - augmentation des tonnages (+5% emballages + 1% verre + 20% cartons et stable sur le papier) - Extension de la collecte des biodéchets
011	Gestionnaire ESPVERT	611	50 000,00	Contrat d'entretien espaces verts
011	Gestionnaire EXPLOIT.	611	645 854,00	Traitement bas de quai + transfert des déchets depuis les quais + prise en compte d'une baisse des tonnages avec les contrôles mis en place + révision des prix +2% + prestations de surveillance des sites) + prestations analyse obligatoire
011	Gestionnaire EXPLOIT.	611	3 628 550,00	Traitement bas de quai + transfert des déchets depuis les quais + prise en compte d'une baisse des tonnages avec les contrôles mis en place + révision des prix +2% + prestations de surveillance des sites + prestations analyse obligatoire
011	Gestionnaire GARAGE	611	10 000,00	Télématique embarquée
011	Gestionnaire PREVENTION	611	122 000,00	Cara OMR (obligatoires à partir de 2025) + Abonnements Infolégale / Trilogic / Vizzia + Collecte des dépôts sauvages par une structure d'insertion PLDA
			16 795 599,32	

▪ Nature 61351 ou 61358 : Locations : 77 000 € = location de mini pelle pour les quais / location de broyeur à végétaux / location de WC chimique / location de stand ou jeu(x) ou animation(s) pour des opérations de sensibilisation + expérimentation location borne de bouteilles consignées.

▪ Nature 61521/615221/61558 : Entretien et réparations : 282 500 € = travaux d'entretien dans le cadre des OLD (obligations légales de débroussaillage) 4 000 € – entretien et réparations des divers bâtiments : 21 000 € – fauchage, débroussaillage, abattage et mise au gabarit : 50 000 € - entretien et réparation/ rebouchage voirie : 10 000€ - vidange fosse septique, pompage séparateur et cuve lixiviats + eaux polluées : 5 000 € - Contrat de maintenance corrective des réseaux : 25 000 € - entretien du matériel roulant : 130 000 € - Vérification périodiques électriques : 3 000 € - réparations des colonnes enterrées : 4 000 € - entretien divers de matériel / réparation : 30 500 €.

- Nature 6156 : Contrats de prestations de services : 572 344,92 € pour la maintenance du parc informatique, extincteurs-RIA-plans d'évacuation – maintenance de GESBAC et LOGICAD
- Nature 6161 Multirisques : 119 500 € = dommage aux biens, assurance des véhicules + engins+ RC
- Nature 617 : Etudes et recherches : 80 000 € = étude schéma directeur des déchets,
- Nature 6184 : Versements à des organismes de formation : 30 000 €
- Nature 62268 : Honoraires : 155 000 € = marché des interventions de sensibilisation en milieu scolaire + 2 formations sur les dépôts sauvages (5 000€)
- Nature 6185-6188 : Frais de colloques et séminaires et autres : 9 900 € = journée de cohésion, conférence SERD, traitement des extincteurs de l'amiante, de produits divers (hors marché)
- Nature 6227 : Frais d'actes et de contentieux : 1 000 € = constat affichage
- Nature 6231 : Annonces et insertions : 3 000 €
- Nature 6232 : Fêtes et cérémonies : 1 000 €
- Nature 6245 : Transports de personnes : 3 200 € pour 4 journées de visites sur site
- Nature 6262 : Frais de télécommunications : 24 000 €
- Nature 6283 : Frais de nettoyage : 18 000 € nettoyage des locaux

- Autres Natures : 98 900 €

011	Gestionnaire ADG	627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500,00	Frais PAYFIP
011	Gestionnaire ADG	6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	2 000,00	Adhésion AMORCE
011	Gestionnaire ADG	6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	3 200,00	
011	Gestionnaire ADG	628721	NON DOTÉS DE LA PERSONNALITÉ MORALE	7 000,00	
011	Gestionnaire ADG	6288	AUTRES	2 000,00	prestation d'encadrement (journée de cohésion)
011	Gestionnaire COLLECTE	6288	AUTRES	5 000,00	Pompage eau colonne
011	Gestionnaire EXPLOIT.	6288	AUTRES	69 000,00	
011	Gestionnaire ADG	6238	DIVERS	2 000,00	
011	Gestionnaire ADG	6228	DIVERS	100,00	Dépassement copies
011	Gestionnaire EXPLOIT.	6228	DIVERS	1 000,00	analyse eau de rejet
011	Gestionnaire COM	6248	DIVERS	7 000,00	
011	Gestionnaire ADG	63512	TAXES FONCIERES	100,00	
				98 900,00	

✓ Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 3 020 000 €

- Nature 6215 = 2 997 000 € : refacturation salaires effectués sur le budget de la CAPV
- Nature 6455 = 23 000 € : cotisation pour assurance accident de travail

✓ Chapitre 65 - Autres charges de gestion courantes : 226 200 €

Gestionnaire ADG	6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000,00	
Gestionnaire ADG	6542	CREANCES ETEINTES	10 000,00	
Gestionnaire INFO	65818	AUTRES	4 000,00	Licences microsoft
Gestionnaire ADG	65888	AUTRES	100 000,00	50 000 € Autres charges de gestion courante » sur lequel sera imputé les réductions/annulations de titres émis sur rôle (norme M57).
Gestionnaire PREV	65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	102 000,00	Subvention Ecoscience Provence 63 000 € + Subvention La Courtoise à 39 000 €
Gestionnaire PREV	65811	Droits d'utilisation informatique en nuage	200,00	OVH Hébergement site jetrieneprovenceverte
			226 200,00	

✓ Chapitre 66 - Charges financières : 205 127,14 € - dette

✓ Chapitre 67 – Charges spécifiques : 56 500 €

- Nature 673 = annulation des titres sur l'exercice antérieur (notamment la redevance spéciale émise en fin d'année N-1)

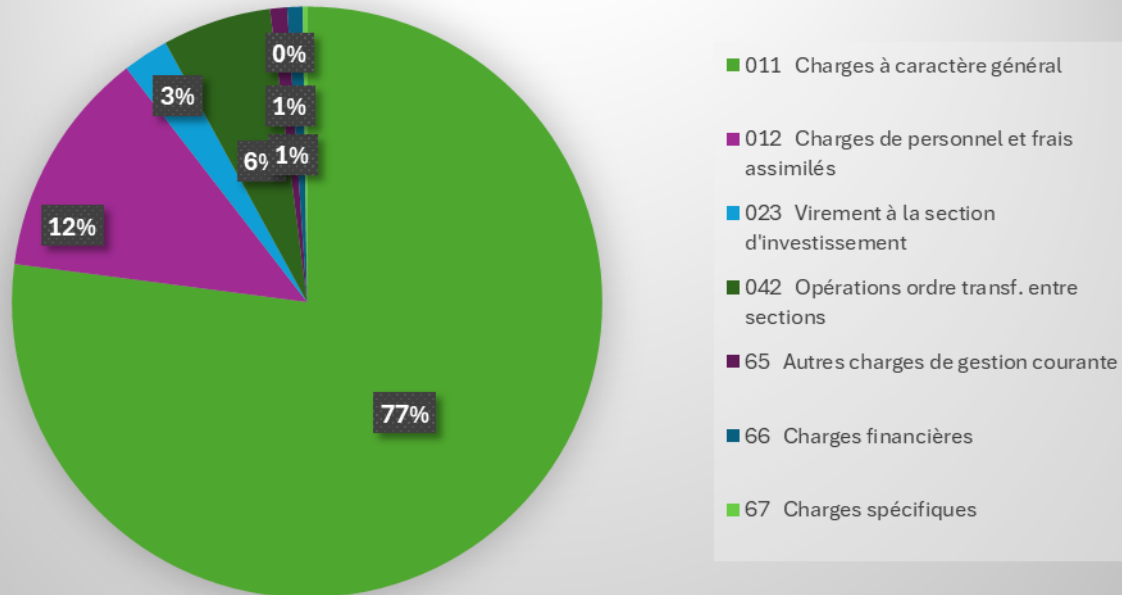
✓ Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 609 892,79 € (54 399,79 € en 2025)

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Recettes : 24,2 M€

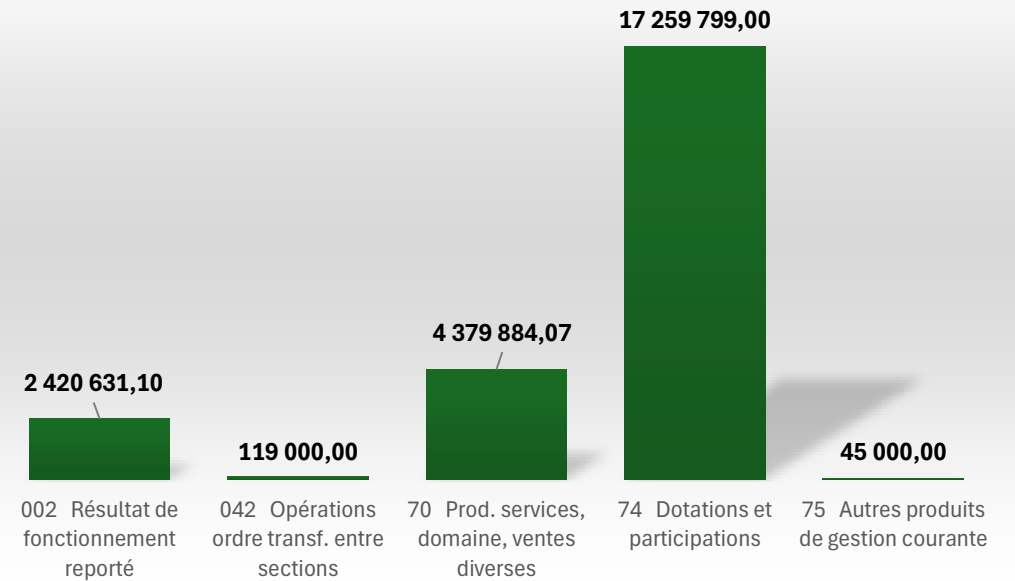
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
002	ADG	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 420 631,10	
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
70	COLL	70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	1 500 000,00	
70	COLL	706888	AUTRES	1 945 572,63	Rachat plastiques, calcin, acier, alu, batteries
70	COLL	706888	AUTRES	50 000,00	Pour retirer les annulatifs antérieurs
70	EXPLOIT.	706888	AUTRES	608 811,44	Soutien à la communication : sensibilisation à la collecte
70	EXPLOIT.	706888	AUTRES	46 500,00	Réémission des titres suite à annulation sur 2026 en 673 (changement de tiers)
70	PREV	706888	AUTRES	229 000,00	Subvention annuelle PLDA
				4 379 884,07	
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
74	COLL	74718	AUTRES	141 000,00	subvention ADEME COLLECTE BIODECHETS
74	ADG	74751	GFP DE RATTACHEMENT	17 106 066,00	Recettes globales de 22 403 614 € (estimées avec bases de TEOM prévisionnelles) soit 5 297 548 € participation SIVED NG pour la partie traitement
74	ADG	74758	AUTRES GROUPEMENTS	12 733,00	convention SIVED - remboursement des frais (téléphone, photocopieur, relyens,)
				17 259 799,00	
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
75	ADG	752	REVENUS DES IMMEUBLES	45 000,00	revenus des immeubles base vie de st maximin
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
042	ADG	777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	119 000,00	

Graphiques dépenses et recettes de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



Grands équilibres de la section d'investissement 2026



Agglomération
PROVENCE VERTE

Investissement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	813 268,06	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections	50 000,00	42 510,93	119 000,00
041 Opérations patrimoniales	70 000,00	0,00	200 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	936 000,00	906 263,65	931 423,60
20 Immobilisations incorporelles	210 000,00	107 370,00	112 000,00
204 Subventions d'équipement versées	6 000,00	2 457,64	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 548 940,38	1 328 748,36	1 925 000,00
23 Immobilisations en cours	1 059,62	0,00	2 636 000,00
RAR			307 634,30
Total Dépenses	3 635 268,06	2 387 350,58	6 236 057,90
Investissement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	136 102,07
021 Virement de la section de fonctionnement	54 399,79	0,00	609 892,79
040 Opérations ordre transf. entre sections	1 574 600,00	1 405 769,09	1 440 700,00
041 Opérations patrimoniales	70 000,00	0,00	200 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 713 270,23	1 678 240,50	184 682,23
13 Subventions d'investissement	873 000,21	252 711,12	590 000,00
16 Emprunts et Dettes assimilées	0,00	0,00	3 024 680,81
RAR			50 000,00
Total Recettes	4 285 270,23	3 336 720,71	6 236 057,90

Les chiffres-clés de la section d'Investissement – Dépenses : 6,2 M€ (dont 307 634,30 € de RAR)

✓ Chapitre 040 – Opérations ordre transfert entre sections : 119 000 €

✓ Chapitre 041 – Opérations patrimoniales: 200 000 €

✓ Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 931 423,60 €

✓ Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 112 000 €

Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
20	EXPLOIT.	2031	FRAIS D'ETUDES	71 000,00	Dossier d'autorisation ou études hydrauliques - Opération 17
20	EXPLOIT.	2033	FRAIS D'INSERTION	1 000,00	Opération 17
20	ADG	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	15 000,00	Déploiement modules gesbac (bas de quai, intégration des pesées)
20	ADG	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	25 000,00	ajout le 16/02/26 de 25 000 € - logiciel
				112 000,00	

✓ Chapitre 204 – Subventions d'équipements versées : 5 000 € pour subventions broyeurs.

✓ Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 1 925 000 €

Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
21	BAT	21351	BATIMENTS PUBLICS	10 000,00	Bloc clim à changer - OP 17
21	EXPLOIT.	21351	BATIMENTS PUBLICS	9 000,00	vidéosurveillance : changement de capteur + de caméras - op17
21	VOIRIE	2151	RESEAUX DE VOIRIE	100 000,00	Aire de lavage - OP 17
21	COLL	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATÉRIEL	920 000,00	Création APCP - SCHEMA DE COLLECTE: 250 colonnes + renouvellement des bacs + achat des pièces détachées + acquisition des bacs pour le PAP en 2026 des 8 communes (6000 foyers) + acquisition de caméras dans le cadre de l'AP citéo - OP 50
21	COLL	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL	475 000,00	renouvellement des bacs + achat des pièces détachées
21	PREV	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL	300 000,00	5000 composteurs individuels 2026 avec lancement du Contrat de perf + 2 city compost pour poursuivre expérimentation 2026 + 30 sites de composteurs collectifs - OP60
21	GAR	21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	50 000,00	Véhicule utilitaire pour l'agent mécanicien + maintenance - OP 17
21	INFO	21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	18 000,00	Renouvellement du parc informatique _ O 40
21	ADG	21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET M	10 000,00	mobilier OP 40 mobilier Algéco
21	ADG	2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	3 000,00	remplacement de téléphone - OP 40
21	ESPVERT	2188	AUTRES	30 000,00	OLD ouverture de milieux - OP 17
				1 925 000,00	

✓ Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 2 636 000 €

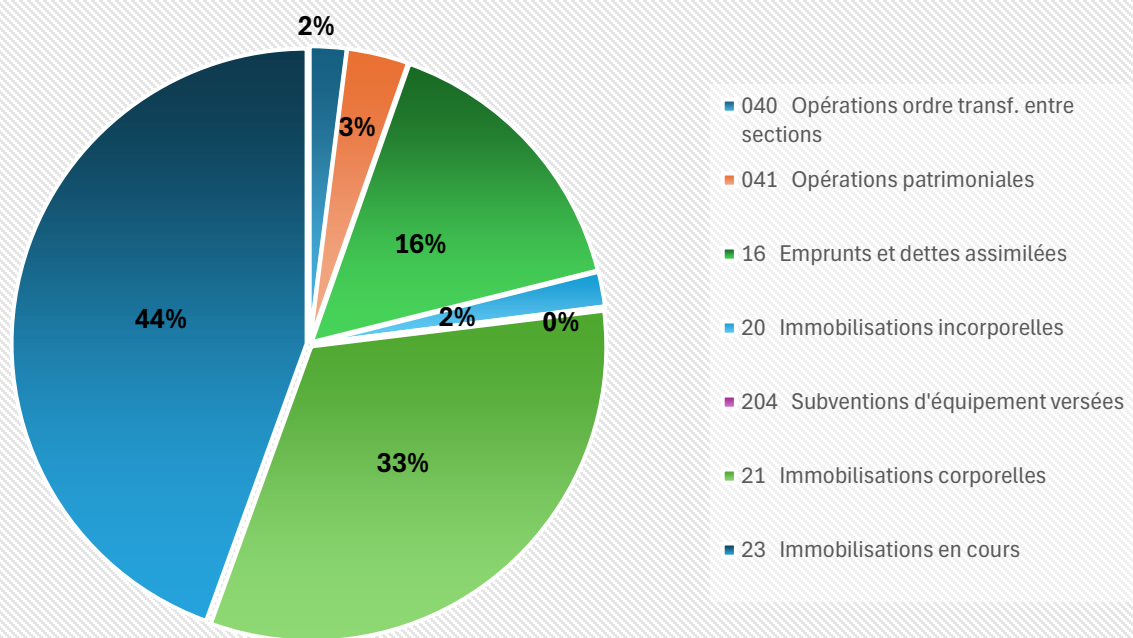
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
23	EXPLOIT.	2315	INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 636 000,00	APCP SHEMA DIRECTEUR DECHETERIE ET POLE VALORISATION DE TOURVES Remise aux normes et agrandissement des 12 déchèterie + construction d'une nouvelle déchèterie à Forcalqueiret (travaux à inscrire au PPI) - financement mis en emprunt

Les chiffres-clés de la section d'Investissement – Recettes : 6,2 M€ (dont 50 000 € de RAR)

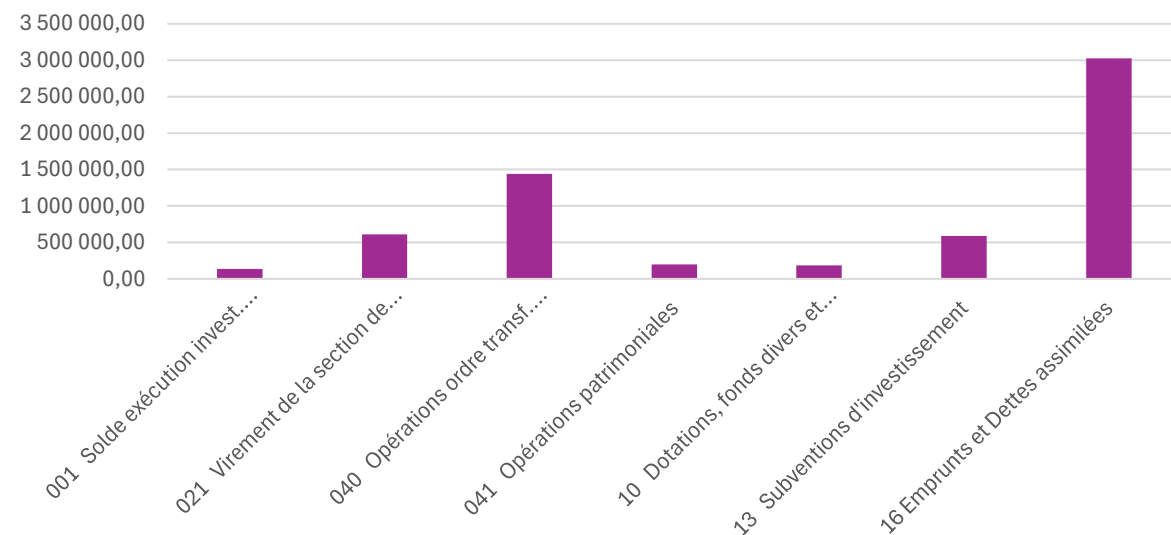
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
002	ADG	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 420 631,10	
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
70	COLL	70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	1 500 000,00	
70	COLL	706888	AUTRES	1 945 572,63	Rachat plastiques, calcin, acier, alu, batteries
70	COLL	706888	AUTRES	50 000,00	Pour retirer les annulatifs antérieurs
70	EXPLOIT.	706888	AUTRES	608 811,44	Soutien à la communication : sensibilisation à la collecte
70	EXPLOIT.	706888	AUTRES	46 500,00	Réémission des titres suite à annulation sur 2026 en 673 (changement de tiers)
70	PREV	706888	AUTRES	229 000,00	Subvention annuelle PLDA
				4 379 884,07	
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
74	COLL	74718	AUTRES	141 000,00	subvention ADEME COLLECTE BIODECHETS
74	ADG	74751	GFP DE RATTACHEMENT	17 106 066,00	Recettes globales de 22 403 614 € (estimées avec bases de TEOM prévisionnelles) soit 5 297 548 € participation SIVED NG pour la partie traitement
74	ADG	74758	AUTRES GROUPEMENTS	12 733,00	convention SIVED - remboursement des frais (téléphone, photocopieur, relyens,)
				17 259 799,00	
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
75	ADG	752	REVENUS DES IMMEUBLES	45 000,00	revenus des immeubles base vie de st maximin
Chapitre	Gestionnaire	Nature	Libellé	Montant	Observations
042	ADG	777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	119 000,00	

Graphiques dépenses et recettes d'investissement

Dépenses d'Investissement



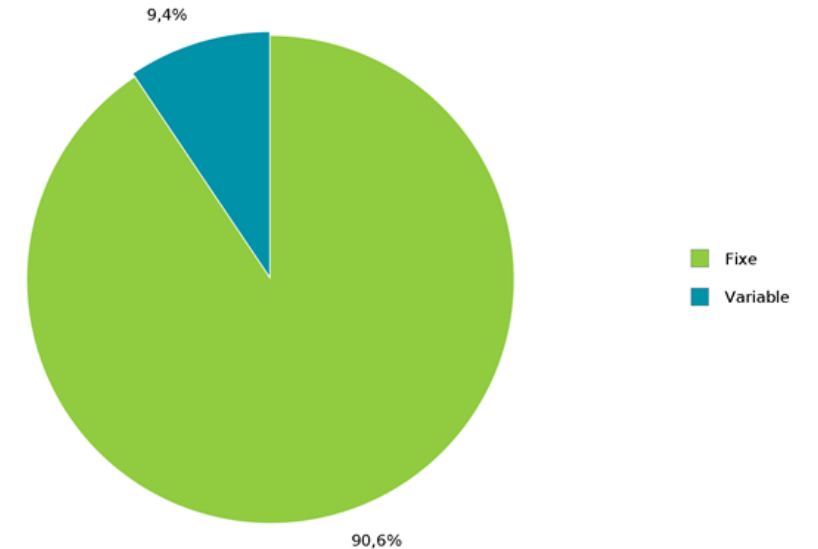
Recettes d'Investissement



Synthèse de la dette

Synthèse de votre dette au 31/03/2026 (avec dérivés)				
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
4 980 016 €	2,87%	5 ans et 7 mois	3 ans et 2 mois	13

Dette par type de risque			
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	4 510 296 €	90,57%	2,87%
Variable	469 720 €	9,43%	2,89%
Ensemble des risques	4 980 016 €	100,00%	2,87%



Dette par prêteur		
Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	2 415 531 €	48,50%
BANQUE POSTALE	1 921 550 €	38,59%
CAISSE D'EPARGNE	436 703 €	8,77%
CREDIT FONCIER DE FRANCE	206 231 €	4,14%
Ensemble des prêteurs	4 980 016 €	100,00%

Dette par année						
	2026	2027	2028	2029	2030	2035
Encours moyen	4 715 226,59 €	3 787 423,99 €	2 937 550,18 €	2 149 202,54 €	1 381 250,96 €	32 506,85 €
Capital payé sur la période	921 423,60 €	936 969,82 €	779 848,61 €	795 908,58 €	730 882,80 €	60 000,00 €
Intérêts payés sur la période	143 838,98 €	114 333,26 €	84 766,28 €	62 223,51 €	39 057,24 €	240,00 €
Taux moyen sur la période	2,81%	2,72%	2,62%	2,53%	2,36%	0,64%

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



L'eau et sa gestion constituent une problématique au cœur des enjeux des prochaines décennies. La protection, la préservation de cette ressource limitée ainsi que le choix du modèle économique de son exploitation sont autant de sujets de débats d'ordre politique à prendre en compte par la Communauté.

En application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) la CAPV exerce à titre obligatoire les compétences eau et assainissement.

Sur le territoire de la CAPV, la **compétence eau potable** est exercée sous plusieurs formes :

- Premièrement, en application de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique la Communauté d'agglomération a délégué aux communes-membres le souhaitant l'exercice de la compétence. Ainsi, la compétence, est exercée soit en DSP soit en régie, dans le cadre d'une convention de délégation consentie par la CAPV aux communes membres, Dans ce cas, la commune exerce la compétence au nom et pour le compte de la CAPV.
- Deuxièmement, pour certaines communes, la CAPV exerce la compétence en direct et en dehors de toute convention de délégation. Dans ce cadre, la DSP est gérée directement par la CAPV.
- Troisièmement, pour un certain nombre de communes, la compétence est exercée par la Régie des Eaux de la Provence Verte, régie autonome à personnalité morale, satellite de la CAPV.

La Régie des Eaux est un EPIC (Etablissement Public Industriel et commercial). Anciennement Régie des Eaux du Pays Brignolais, elle est devenue au 1^{er} janvier 2020 la Régie des Eaux de la Provence Verte (REPV). Progressivement, certaines communes du territoire qui exploitaient la compétence en Régie ou en DSP ont intégré cet EPIC :

- 2020 : Brignoles et Châteauvert
- 2021 : Correns et Montfort
- 2022 : Entrecasteaux et Tourves
- 2023 : La Celle, Ollières, Pourcieux et Saint Maximin (pour l'eau uniquement).
- 2025 : Carcès

La CAPV, en sa qualité d'autorité organisatrice, définit la politique de l'eau que l'établissement REPV est chargé de mettre en œuvre en tant qu'opérateur public. Elle a, à ce titre, engagé un audit organisationnel, fonctionnel et comptable de cette structure afin de disposer d'un plan d'actions d'amélioration couplé à une analyse sur le plus long terme pour obtenir une vision stratégique sur l'exercice de cette compétence à partir de 2028 (date d'échéance de la majorité des DSP) : quel mode de gestion choisir ? Opportunité à faire coexister plusieurs modes de gestion ? Quels outils et montages juridiques proposer aux élus ? Capacités organisationnelle, technique et financière de la REPV et de la CAPV ? Devenir des conventions de délégation ?

Une présentation de cette étude sera effectuée prochainement en Bureau Communautaire.

Les résultats financiers 2025 du BA EAU POTABLE

CA 2025 BUDGET 25-24380					
	Reports	Mouvements dépenses 2025	Mouvements recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
INVESTISSEMENT	- 276 281,26 €	3 296 129,09 €	2 253 052,52 €	- 1 043 076,57 €	- 1 319 357,83 €
FONCTIONNEMENT	3 473 331,80 €	3 011 263,10 €	3 642 107,16 €	630 844,06 €	4 104 175,86 €
TOTAL	3 197 050,54 €	6 307 392,19 €	5 895 159,68 €	- 412 232,51 €	2 784 818,03 €



Agglomération
PROVENCE VERTE

Affectation et reports 2026						
RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports	
1 375 462,54 €	1 206 791,50 €	- 168 671,04 €	- 1 488 028,87 €		- 1 319 357,83 €	001
			4 104 175,86 €	- 1 488 028,87 €	2 616 146,99 €	002
1 375 462,54 €	1 206 791,50 €	- 168 671,04 €	2 616 146,99 €	- 1 488 028,87 €	1 296 789,16 €	

Grands équilibres de la section de fonctionnement 2026

Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 Charges à caractère général	1 235 310,00	909 563,21	1 063 136,00
012 Charges de personnel, frais assim	619 644,00	574 053,40	485 158,00
014 Atténuations de produits	301 600,00	276 365,00	239 250,00
023 Virement à la section d'investisse	3 368 675,80	0,00	2 389 061,42
042 Opérat° ordre transfert entre sectio	1 106 400,00	1 100 978,46	998 378,84
65 Autres charges de gestion courante	142 500,00	51 360,27	237 000,00
66 Charges financières	63 760,00	38 813,30	55 516,11
67 Charges exceptionnelles	427 992,00	60 129,46	226 766,62
Total Dépenses	7 265 881,80	3 011 263,10	5 694 266,99
Fonctionnement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 Résultat d'exploitation reporté	3 473 331,80	0,00	2 616 146,99
042 Opérat° ordre transfert entre sectio	195 700,00	194 369,45	182 938,00
70 Ventes produits fabriqués, prestatio	3 506 550,00	3 277 916,80	2 881 030,00
75 Autres produits de gestion courante	90 300,00	80 307,39	14 152,00
77 Produits exceptionnels	0,00	89 513,52	0,00
Total Recettes	7 265 881,80	3 642 107,16	5 694 266,99

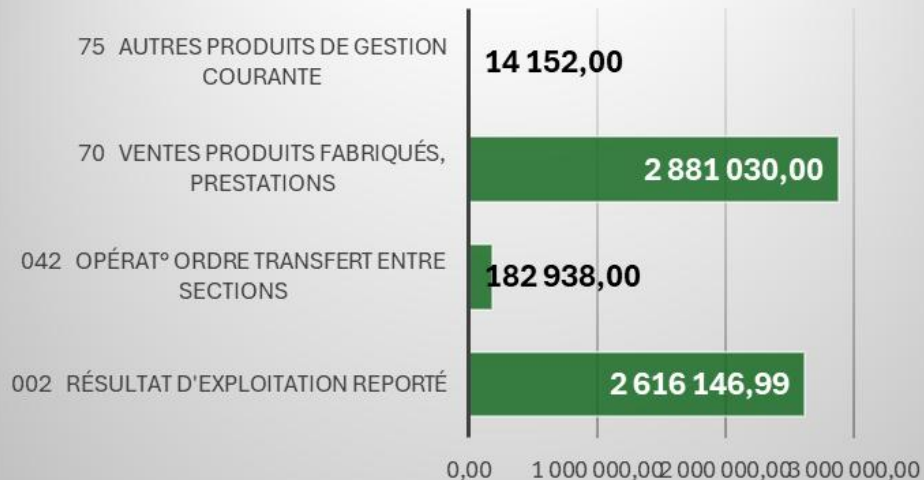
Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Dépenses : 5,7 M €

- ✓ Chapitre 011 - Charges à caractère général: 1 M€
- ✓ Chapitre 012 - Charges de personnel: 485 158 € = personnel affecté par la collectivité de rattachement : 223 300 € + 261 858 € refacturation personnel communal
- ✓ Chapitre 014 - Atténuations de produits: 239 250 € - reversement agence de l'eau
- ✓ Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement: 2,38 M€
- ✓ Chapitre 042 – Op ordre entre sections: 998 378,84 €
- ✓ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante: 237 000 € - Créances admises en non valeurs : 70 000 € et 2 500 € + frais DSP + reconstitution de l'avance de la Régie de Pourrières.
- ✓ Chapitre 66 – Charges financières: 55 516,44 € - intérêts de la dette + ICNE et 5 000 € si besoin pour ligne de trésorerie
- ✓ Chapitre 67 - Charges exceptionnelles: 226 766,62 € soit 202 016,62 € de reversement de résultat excédentaire pour la REPV suite au départ de la commune de Carcès + 7 250 € de pénalités aux délégataires et des provisions pour titres annulés sur exercice antérieur.

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Recettes : 5,7M€

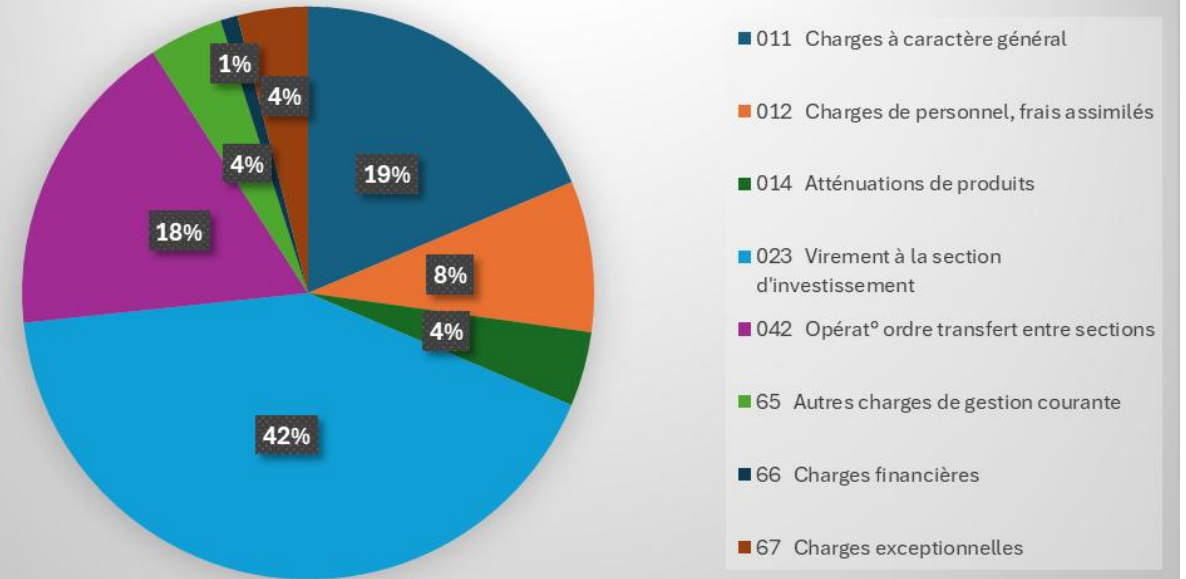
- ✓ Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement : 2,6 M€
- ✓ Chapitre 042 opérations d'ordre = 182 938 €
- ✓ Chapitre 70 produits des services : 2,9 M€
- ✓ Chapitre 75 autres produits de gestion courante : 14 152 € (RODP délégués)

Recettes de Fonctionnement



Graphique des Dépenses

Dépenses de Fonctionnement



Grands équilibres de la section d'investissement 2026

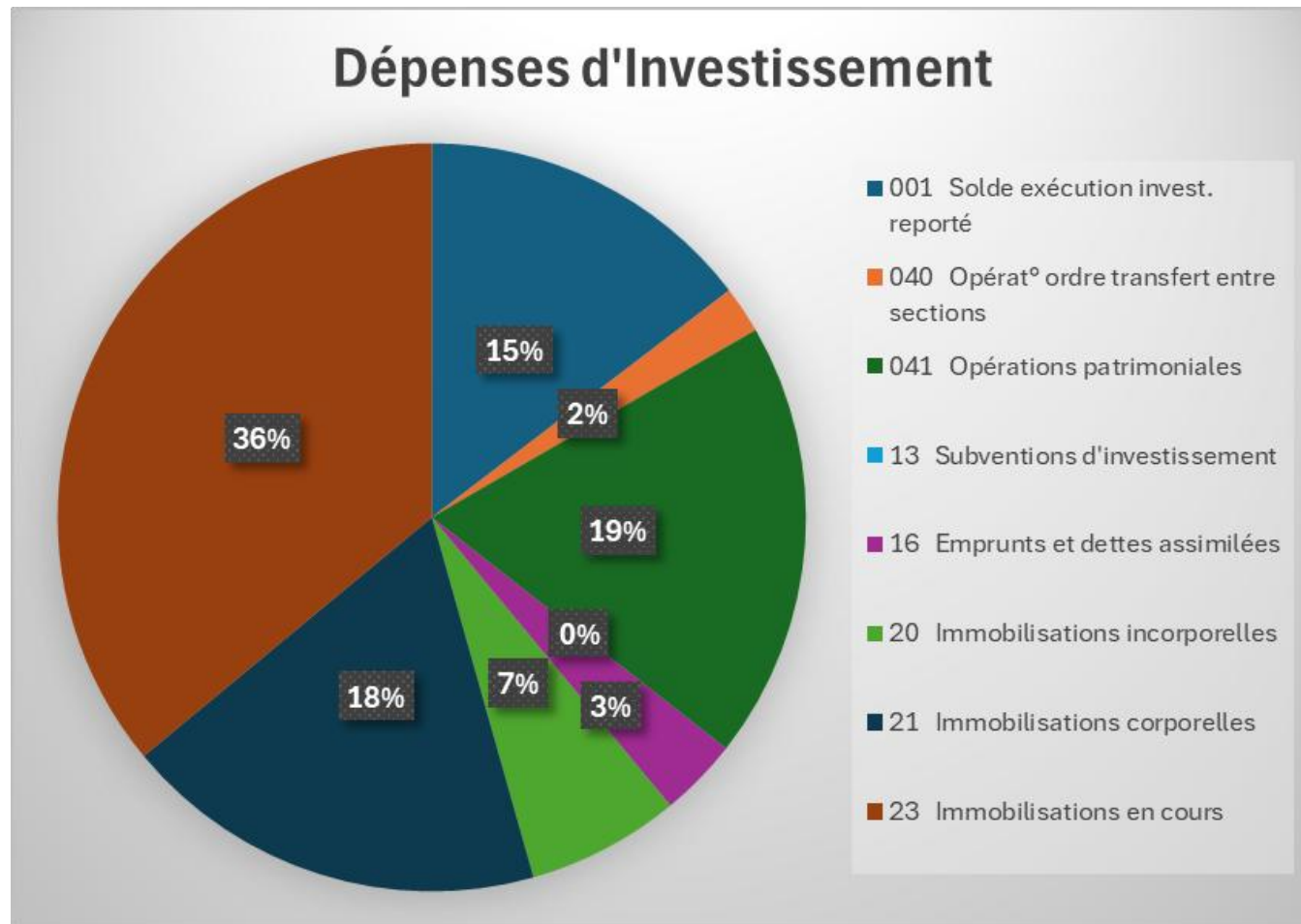
Investissement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	276 281,26	0,00	1 319 357,83
040 Opérat° ordre transfert entre sectio	195 700,00	194 369,45	182 938,00
041 Opérations patrimoniales	414 850,00	163 601,08	1 710 000,00
13 Subventions d'investissement	180 130,00	180 130,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	301 440,00	298 037,67	306 594,83
20 Immobilisations incorporelles	674 166,67	128 308,31	597 480,00
21 Immobilisations corporelles	2 017 793,00	786 644,01	1 656 518,13
23 Immobilisations en cours	2 553 914,33	1 545 038,57	3 249 940,78
26 Participat° et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00
RAR DEPENSES			1 375 462,54
Total Dépenses	6 615 275,26	3 296 129,09	10 398 292,11
Investissement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
021 Virement de la section d'exploitati	3 368 675,80	0,00	2 389 061,42
040 Opérat° ordre transfert entre sectio	1 106 400,00	1 100 978,46	998 378,84
041 Opérations patrimoniales	414 850,00	161 511,83	1 710 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	705 662,99	705 662,99	1 550 766,37
13 Subventions d'investissement	275 000,00	284 899,24	198 050,96
16 Emprunts et dettes assimilées	1 174 068,20	0,00	2 173 905,07
21 Immobilisations corporelles			86 737,17
23 Immobilisations en cours			84 600,78
RAR RECETTES			1 206 791,50
Total Recettes	7 044 656,99	2 253 052,52	10 398 292,11

Les chiffres-clés de la section d'investissement – Dépenses : 10,4 M€

Chapitre 20 – immobilisations corporelles : 597 480 € Chapitre 21 – immobilisations corporelles : 1,6 M € Chapitre 23 – immobilisations en cours : 3,2 M €

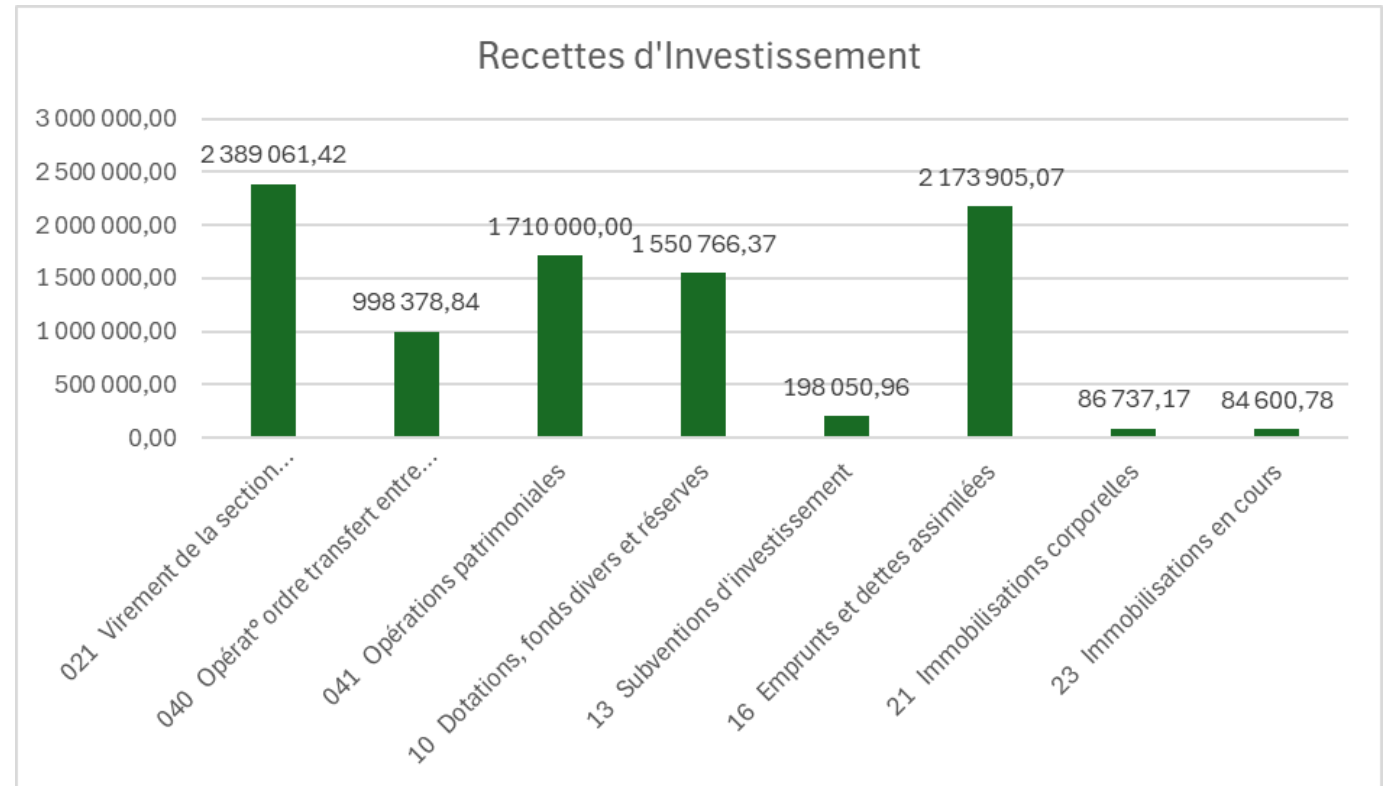
- Commune de Bras : travaux de la phase 3 « Réhabilitation du centre village » + potence sur borne à eau
- Commune de Camps la Source : réalisation SDAEP et PGSSE + travaux de branchement + pose de débitmètres pour SDAEP
- Commune de Cotignac : réalisation PGSSE + protection du puit St Martin + extensions de réseaux chemin Notre Dame et zone Loup à Loup + travaux de renouvellement de réseaux rte de Carcès, Azenas et Puade
- Commune de Forcalqueiret : réalisation SDAEP et PGSSE
- Commune de Garéoult : réalisation SDAEP avec PGSSE + étude mutualisée aire d'alimentation captage + travaux de renouvellement réseaux (Libération – boucher – Blvd Gueit)
- Commune de La Roquebrussanne : réalisation PGSSE + création de la conduite de distribution du nouveau forage des Neufs Fonts + txx d'équipement du nouveau forage
- Commune de Le Val : réalisation PGSSE + prévisions pour acquisitions de parcelles (château d'eau) + action 2 SDAEP (tx forage et diagraphies) + raccordement nouveau réseau + action 7 SDAEP (renouvellement réseaux rte de Bras, 11 novembre, V. Hugo et Aires) + action 15 SDAEP (régulateurs de pression)
- Commune de Mazaugues : réalisation PGSSE + tx de renouvellement réseau avenue du Général de Gaulle + solde des travaux de création usine de potabilisation
- Commune de Méounes-lès-Montrieux : protection source de Font Pétugues (acquisition parcelle -/clôture-portillon-caniveau+ réhabilitation collecteur RD et canalisation de refoulement + tx de protection captage) + réducteur et compteur de sectorisation + extension et raccordement ENEDIS pour le réservoir du Vallon + réhabilitation et renouvellement sur F1 et F2 de Vigne Groussière + clôture et portail bâche de la Servie
- Commune de Néoules : réalisation SDAEP avec PGSSE + dévoiement réseau sur avenue 3^{ème} division US, chemin de la Servette et avenue Font Marcellin renouvellement de branchements en plomb + équipement du nouveau forage des Clos
- Commune de Pourrières : réalisation PGSSE + création/renouvellement de branchements + remplacement de compteurs + achat de 2 téléphones portable + acquisitions informatiques et mobilier (tablette, fauteuil et petit matériel) travaux de création de la canalisation aval à la nouvelle UPEP + travaux de dévoiement de réseau impasse des cerisiers + étude dévoiement de réseau avenue des bastides
- Commune de Rocbaron : réalisation PGSSE + étude mutualisée aire d'alimentation captage + extension de réseau chemin du Fray+ Prévision pour relancer la maîtrise d'œuvre si 2^{ème} tranche de mise en œuvre effective du nouveau forage
- Commune de Sainte Anastasie sur Issole : travaux P1 suite SDAEP (renouvellement réseau rue des aires-école-Naples + stabilisateur de pression)
- SIA Ste Baume : réalisation SDAEP avec PGSSE + régularisation administrative usine de mouchouane + nouvelle pompe pour le forage Rondeline + création réservoir les adrets et surpresseur + renouvellement réseau route de Marseille (T3)
- SIVU Issole : réhabilitation de la chambre de vanne Castellas + comptage électrique/portail/clôture « peiro cantau » + pose de compteurs de sectorisation et d'un stabilisateur + étude mutualisée aire d'alimentation captage
- Commune de Rougiers : réalisation PGSSE + création de branchements + tx de reprise du système de chloration +travaux du forage n°2 + renouvellement des compteurs de production d'eau
- Commune de Vins sur Caramy : réalisation PGSSE + solde du SDAEP + extension réseau RD24 + travaux P1 suite SDAEP (sécurisation et suivi forage)

Les chiffres-clés de la section d'investissement – Dépenses : 10,4 M€



Les chiffres-clés de la section d'investissement – Recettes : 10,4 M€

- ✓ Virement de la section de fonctionnement (021) : 2,4 M€
- ✓ Chapitre 040 – opérations d'ordre : 998 378,84 €
- ✓ Chapitre 041 opérations d'ordre = 1,7 M€
- ✓ Chapitre 10 dotations : 1,5 M€
- ✓ Chapitre 13 : subvention d'investissement reçues : 198 050,96 € pour la régularisation des opérations pour compte de tiers phase 1 et 2 – cœur du village suite annulation de mandats en 2025 - part subventionnable déduite des mandats
- ✓ Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 2,2 M€
- ✓ Chapitre 21 et 23 : régularisation d'avance faites au 238 (opération réelles et d'ordre)



Synthèse de la dette

Synthèse de votre dette au 02/04/2026

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
2 089 303 €	1,67%	11 ans	6 ans	18

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	2 089 303 €	100,00%	1,67%
Variable	0 €	0,00%	0,00%
Ensemble des risques	2 089 303 €	100,00%	1,67%

Dette par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	1 713 694 €	82,02%
BANQUE POSTALE	225 374 €	10,79%
SFIL CAFFIL	113 599 €	5,44%
CAISSE D'EPARGNE	36 636 €	1,75%
Ensemble des prêteurs	2 089 303 €	100,00%



100,0%

■ Fixe

Dette par année

	2026	2027	2028	2029	2030	2035
Encours moyen	2 013 517,21 €	1 723 873,00 €	1 468 662,41 €	1 242 172,47 €	1 073 634,77 €	498 022,31 €
Capital payé sur la période	301 594,83 €	263 483,36 €	248 309,48 €	201 868,60 €	163 795,80 €	77 319,28 €
Intérêts payés sur la période	34 663,64 €	29 324,04 €	24 504,86 €	19 996,30 €	16 105,02 €	7 654,02 €
Taux moyen sur la période	1,65%	1,62%	1,57%	1,51%	1,43%	1,48%

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Conseil Communautaire du 24 avril 2026



L'assainissement des eaux usées permettant d'atteindre et/ou de maintenir le bon état des cours d'eau du territoire est une priorité pour la Communauté d'Agglomération,

En application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) la CAPV exerce à titre obligatoire les compétences eau et assainissement.

Sur le territoire de la CAPV, comme pour l'eau potable, la **compétence assainissement collectif** est exercée sous plusieurs formes :

- Premièrement, en application de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique la Communauté d'agglomération a délégué à ses communes membres le souhaitant l'exercice de la compétence. Ainsi, la compétence, est exercée soit en DSP soit en régie, dans le cadre d'une convention de délégation consentie par la CAPV aux communes membres dans laquelle la commune exerce la compétence au nom et pour le compte de la CAPV.
- Deuxièmement, pour certaines communes, la CAPV exerce la compétence en direct et en dehors de toute convention de délégation. Dans ce cadre, la DSP est gérée directement par la CAPV.
- Troisièmement, pour un certain nombre de communes, la compétence est exercée par la Régie des Eaux de la Provence Verte, régie autonome à personnalité morale, satellite de la CAPV.

La régie des eaux est un EPIC (Etablissement Public Industriel et commercial). Anciennement Régie des Eaux du Pays Brignolais, elle est devenue au 1^{er} janvier 2020 la Régie de la Provence Verte (REPV). Progressivement, certaines communes du territoire qui exploitaient la compétence en Régie ou en DSP ont intégré cet EPIC :

- 2020 : Brignoles et Châteauvert
- 2021 : Correns et Montfort
- 2022 : Entrecasteaux et Tourves
- 2023 : La Celle, Ollières, Pourcieux et Saint Maximin (pour l'eau uniquement).
- 2025 : Carcès

La CAPV, en sa qualité d'autorité organisatrice définit la politique de l'eau que l'établissement REPV est chargé de mettre en œuvre en tant qu'opérateur public. Elle a, à ce titre, engagé un audit organisationnel, fonctionnel et comptable de cette structure afin de disposer d'un plan d'actions d'amélioration couplé à une analyse sur le plus long terme pour obtenir une vision stratégique sur l'exercice de cette compétence à partir de 2028 (date d'échéance de la majorité des DSP) : quel mode de gestion choisir ? Opportunité à faire coexister plusieurs modes de gestion ? Quels outils et montages juridiques proposer aux élus ? Capacités organisationnelle, technique et financière de la REPV et de la CAPV ? Devenir des conventions de délégation ?

Une présentation de cette étude sera effectuée prochainement en bureau communautaire.

Grands équilibres de la section de fonctionnement 2026

Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 Charges à caractère général	749 999,00	407 888,08	609 050,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	602 075,00	521 555,09	479 853,00
014 Atténuations de produits	23 700,00	7 148,00	1 170,00
023 Virement à la section d'investissement	5 379 525,75	0,00	6 022 838,48
042 Opérat° ordre transfert entre sections	1 273 100,00	1 272 673,86	1 185 895,08
65 Autres charges de gestion courante	266 592,00	182 865,92	195 000,00
66 Charges financières	195 750,00	156 364,94	174 755,82
67 Charges exceptionnelles	287 400,00	71 074,75	390 464,89
Total Dépenses	8 778 141,75	2 619 570,64	9 059 027,27
Fonctionnement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 Résultat d'exploitation reporté	5 198 197,75	0,00	5 549 960,27
042 Opérat° ordre transfert entre sections	762 477,00	710 158,00	688 642,00
70 Ventes produits fabriqués, prestations	2 784 787,00	3 475 522,04	2 805 595,00
75 Autres produits de gestion courante	11 580,00	18 365,04	14 830,00
77 Produits exceptionnels	21 100,00	78 908,23	0,00
Total Recettes	8 778 141,75	4 282 953,31	9 059 027,27

Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Dépenses : 9 M€

- ✓ Chapitre 011 - Charges à caractère général: 609 050 €
- ✓ Chapitre 012 - Charges de personnel: 479 853 € = personnel affecté par la collectivité de rattachement : 227 800 € + 252 053 € refacturation personnel communal
- ✓ Chapitre 014 - Atténuations de produits: 1 170 € - reversement agence de l'eau pour la redevance modernisation des réseaux
- ✓ Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement: 6 M €
- ✓ Chapitre 042 – Op ordre entre sections: 1,2 M €
- ✓ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante: 195 000 € - Créances admises en non valeurs : 70 000 € et 12 000 € reconstitution de la régie d'avance et frais DSP
- ✓ Chapitre 66 – Charges financières: 174 755,82 € - intérêts de la dette dont 5 000 € si besoin pour ligne de trésorerie
- ✓ Chapitre 67 - Charges exceptionnelles: 390 464,89 € = dont 330 714,89 € de reversement à la REPV suite au départ de la commune de Carcès et au reversement des résultats excédentaires + annulation sur exercice antérieur

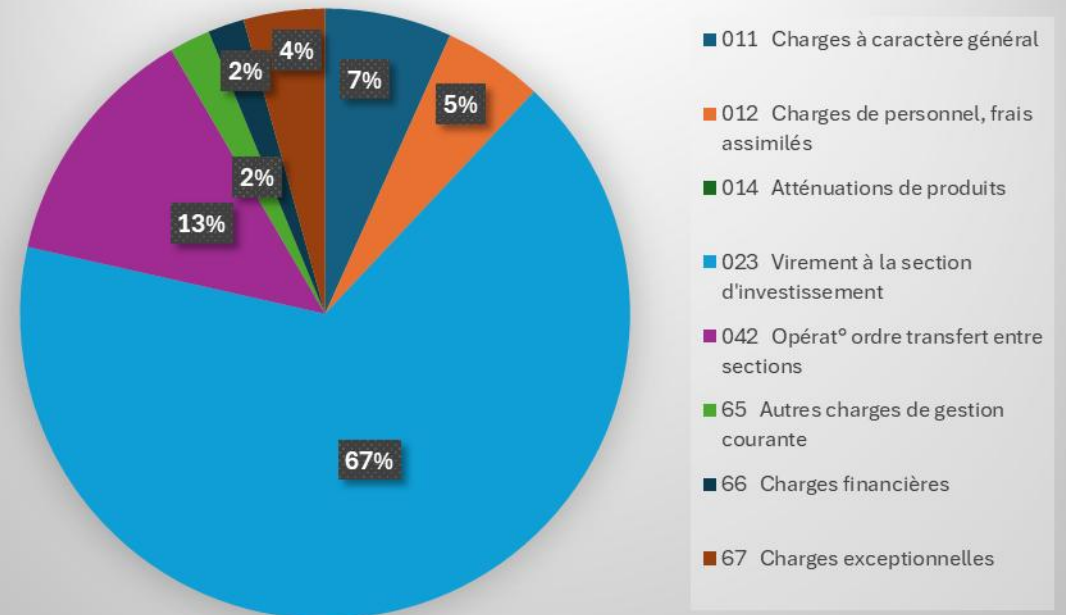
Les chiffres-clés de la section de fonctionnement – Recettes : 9 M€

- ✓ Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement : 5,5 M€
- ✓ Chapitre 042 opérations d'ordre = 688 642 €
- ✓ Chapitre 70 produits des services : 2,8 M€
- ✓ Chapitre 75 autres produits de gestion courante : 14 830 €
RODP délégataires

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



Grands équilibres de la section d'investissement 2026

Investissement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
001 Solde exécution invest. reporté	2 119 469,45	0,00	2 997 873,53
040 Opérat° ordre transfert entre sections	762 477,00	710 158,00	688 642,00
041 Opérations patrimoniales	300 000,00	96 990,33	685 000,00
13 Subventions d'investissement	46 000,00	0,00	181 433,00
16 Emprunts et dettes assimilées	582 850,00	572 040,08	578 426,82
20 Immobilisations incorporelles	577 898,75	72 054,75	575 520,00
21 Immobilisations corporelles	1 577 400,00	522 866,62	1 359 948,46
23 Immobilisations en cours	3 308 000,00	1 228 801,77	4 949 810,00
RAR DEPENSES			477 289,62
Total Dépenses	9 274 095,20	3 202 911,55	12 493 943,43
Investissement			
Recettes			
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
021 Virement de la section d'exploitation	5 379 525,75	0,00	6 022 838,48
040 Opérat° ordre transfert entre sections	1 273 100,00	1 272 673,86	1 185 895,08
041 Opérations patrimoniales	300 000,00	96 990,33	685 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	815 441,23	815 441,23	1 328 725,96
13 Subventions d'investissement	202 000,00	139 402,05	185 526,11
16 Emprunts et dettes assimilées			800 806,45
21 Immobilisations corporelles			121 608,35
RAR RECETTES			2 163 543,00
Total Recettes	7 970 066,98	2 324 507,47	12 493 943,43

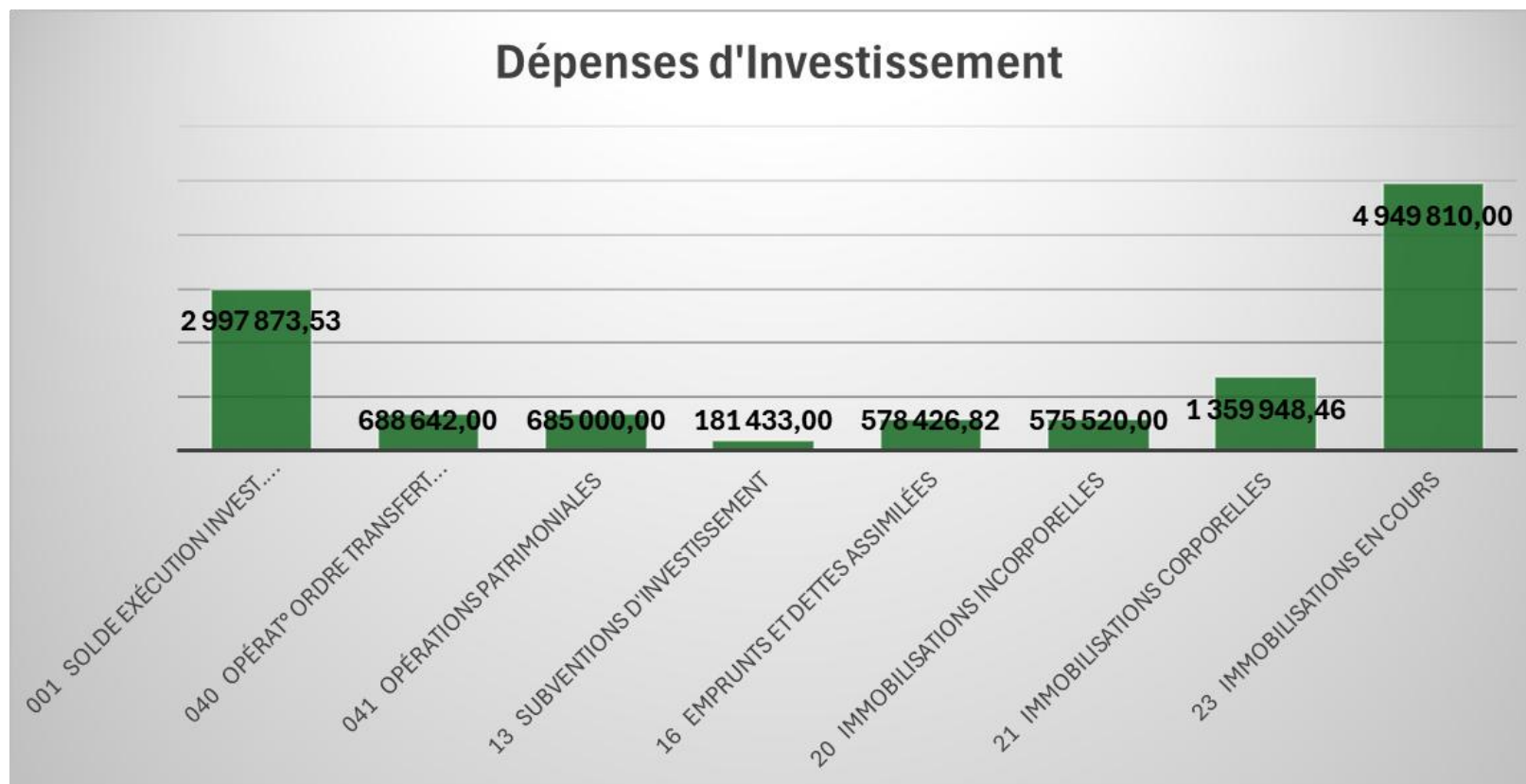
Les chiffres-clés de la section d'investissement – Dépenses : 12,5 M €

- ✓Chapitre 20 – immobilisation corporelles : 575 426,82 €
- ✓Chapitre 21 – immobilisation corporelles : 1,4 M €
- ✓Chapitre 23 – immobilisations en cours : 4,9 M €

- Commune du Plan d'Aups : actualisation SDAEU + création de branchements + armoire de télégestion PR Hostellerie
- Commune de Bras : actualisation SDAEU travaux de la phase 3 « Réhabilitation du centre village »
- Commune de Camps la Source : réalisation travaux P2 suite SDAEU
- Commune de Cotignac : extension de canalisation chemin Notre Dame et chemin Gourlon + renouvellement de réseau Plan de Giraud et rue de la Puade + création déversoir d'orage
- Commune de Forcalqueiret : réalisation SDAEU + renouvellement de pompe sur PR Pesseyguieres
- Commune de Garéoult : réalisation SDAEU + travaux de reprise de regards + travaux de renouvellement réseaux Blvd Gueit
- Commune de La Roquebrussanne : campagne de mesures et d'analyses de surcharges organiques sur réseau + réhabilitation du filtre tertiaire de la station d'épuration
- Commune de Le Val : acquisition de parcelle Ste Catherine + travaux ECP3 suite SDAEU
- Commune de Mazaugues : provision pour travaux divers + diagnostic des lits de roseaux de la STEP avec, en fonction curage
- Commune de Méounes-lès-Montrieux : actualisation SDAEU +levés topographiques + provision pour travaux divers
- Commune de Néoules : Mise en place d'une sonde de niveaux couplée aux vannes motorisées sur la station d'épuration + travaux T1 suite SDAEU
- Commune de Nans les Pins : Programme fonds de travaux + travaux T1 suite SDAEU
- Commune de Pourrières : Création de branchements + travaux sur STEP (canal et autres) + acquisitions informatiques et mobilier (tablette, fauteuil et petit matériel) travaux sur réseau chemin de la Meyronette et intersection routes de Puyloubier et de Trets
- Commune de Rocbaron : réalisation SDAEU + renouvellement pompe de relevage sur PR quartier Carignon
- Commune de Sainte Anastasie sur Issole : travaux P1 suite SDAEU (Grand rue et Vignarets)
- Commune de Saint Maximin la Ste Baume : travaux phase 1 suite SDAEU + divers équipements STEP
- SIVUA : remise en service serre solaire de la STEP + lancement étude de renouvellement du réseau Prémonal
- Commune de Rougiers : travaux sur le dégrilleur de la STEP + création de branchements + diagnostic des lits de roseaux de la STEP avec, en fonction curage
- Commune de Vins sur Caramy : provision pour travaux divers

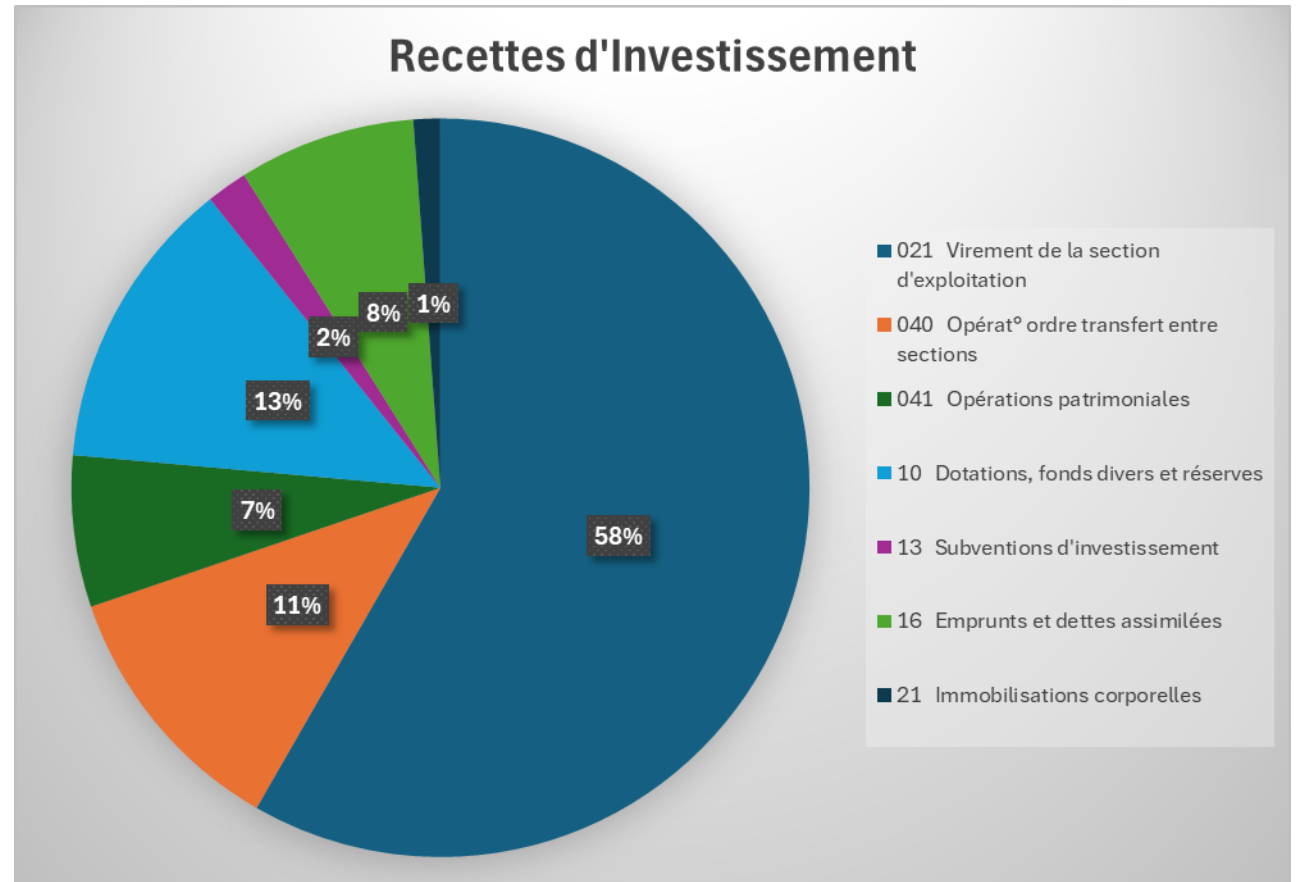
Pour mémoire : SDAEU = Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées et STEP = Station d'Épuration

Les chiffres-clés de la section d'investissement – Dépenses : 12,5 M€



Les chiffres-clés de la section d'investissement – Recettes : 12,5 M€

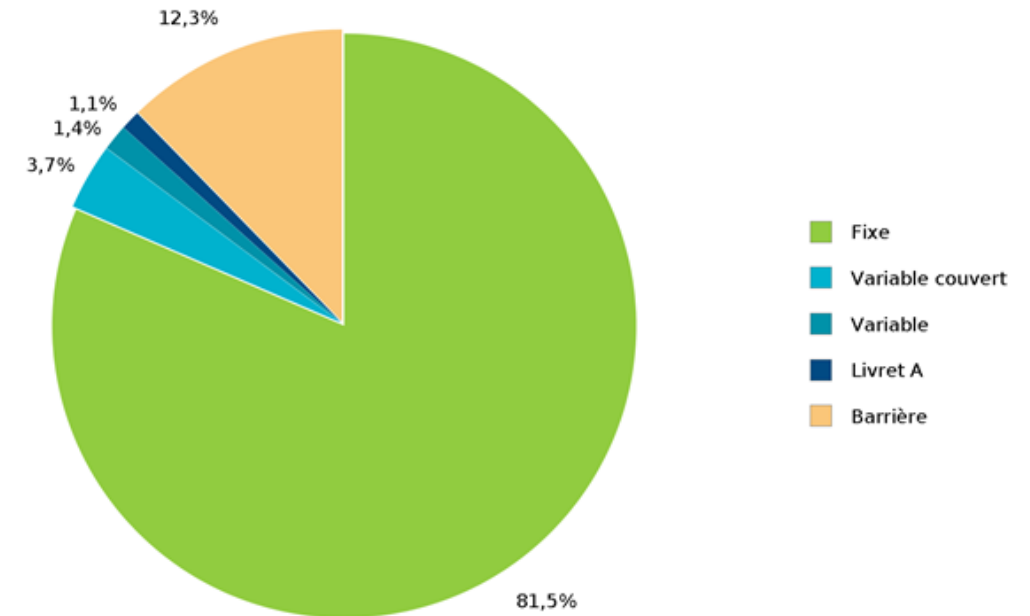
- ✓ Virement de la section de fonctionnement (021): 6 M€
- ✓ Chapitre 040 – opérations d'ordre : 1,2 M€
- ✓ Chapitre 041 opérations d'ordre = 685 000 €
- ✓ Chapitre 10 dotations : 1,3 M€
- ✓ Chapitre 13 : subvention d'investissement reçues : 185 526,11 € pour la régularisation des opérations pour compte de tiers phase 1 et 2 – cœur du village suite annulation de mandats en 2025 - part subventionnable déduite des mandats
- ✓ Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 800 806,45 €
- ✓ Chapitre 21 : 121 608,35 régularisation opération pour compte de tiers Commune de Bras



Synthèse de la dette

Synthèse de votre dette au 02/04/2026				
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
4 648 034 €	3,09%	10 ans et 3 mois	5 ans et 5 mois	26

Dette par type de risque			
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	3 788 546 €	81,51%	3,02%
Variable couvert	170 325 €	3,66%	2,58%
Variable	67 032 €	1,44%	2,08%
Livret A	50 131 €	1,08%	2,50%
Barrière	572 000 €	12,31%	3,88%
Ensemble des risques	4 648 034 €	100,00%	3,09%



Dette par prêteur		
Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	3 024 068 €	65,06%
CAISSE D'EPARGNE	1 028 181 €	22,12%
SFIL CAFFIL	330 891 €	7,12%
CREDIT MUTUEL	214 763 €	4,62%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 131 €	1,08%
Ensemble des prêteurs	4 648 034 €	100,00%

Dette par année						
	2026	2027	2028	2029	2030	2035
Encours moyen	4 536 224,11 €	3 969 080,22 €	3 401 108,58 €	2 866 252,46 €	2 440 638,10 €	697 854,32 €
Capital payé sur la période	567 626,82 €	568 634,34 €	567 127,43 €	482 315,33 €	413 684,63 €	167 339,37 €
Intérêts payés sur la période	141 350,12 €	124 782,23 €	107 971,60 €	91 122,13 €	76 309,53 €	20 239,41 €
Taux moyen sur la période	3,06%	3,08%	3,10%	3,10%	3,07%	2,81%

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

